



	Aménagement du site de Villy	p. 22-23
	Quartier de la Barque	p. 25
	Zone agricole protégée	p. 48





Edito DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir sincère que je vous retrouve en ce début d'année 2023 à travers ce quatrième numéro de l'Essentiel.

Tout d'abord, je vous adresse, ainsi qu'à votre famille et à vos proches, mes vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Comme vous avez pu le constater durant l'année 2022, notre commune bouge, les projets se réalisent petit à petit, notre avenir se dessine toujours avec l'objectif d'améliorer votre cadre de vie sans oublier l'équilibre entre bien-être, santé, environnement et progrès technologique.

Cette année, nous avons réalisé une première phase du futur aménagement de notre cœur de village : **le quartier de la Barque**.

Je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui ont supporté les nuisances de ces différents travaux. J'espère tout particulièrement qu'aujourd'hui, vous êtes satisfaits et fiers d'habiter le quartier de La Barque.

Nous gardons le cap, nous restons fidèles à nos engagements.

Comme il était prévu :

- La toiture du Château de Villy est rénovée,
- Le projet du quartier de La Barque est réalisé,
- Le Cœur de village est dessiné,
- La seconde phase de réaménagement du cimetière est terminée,
- Les signalétiques sont posées.

Pour l'année 2023,

Nous devons réaliser des travaux de rénovation qui n'étaient pas programmés aussi rapidement.

- La première phase de l'intérieur du Château,
- La toiture de la salle polyvalente.

Et nous poursuivons notre programme.

- Les projets d'aménagement du site de Villy,
- La rénovation de l'ancienne poste,
- Les nouvelles règles d'aménagement de notre territoire,
- L'étude et le phasage du Cœur de village seront définis pour un démarrage des travaux début 2024.

Il est évident que nous gérerons de manière efficiente le budget de notre commune afin de réaliser ces projets.

Nous allons poursuivre notre travail sur notre réduction de la consommation énergétique et la protection de nos ressources.

J'en profite pour remercier toutes les personnes élues, agents, bénévoles, habitants qui s'investissent pour notre commune.

Agir pour l'avenir et le bien-être de la collectivité a tout naturellement du sens pour mon équipe et moi-même.

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne année 2023, la santé, la réussite, l'amour et la bienveillance.

Aline Watt Chevallier



SOMMAIRE



Vie Communale

Communication	p.4
Compte administratif	p.5
Budget primitif 2022	p.5
Recensement	p.5
Bibliothèque-Café	p.6/7
Infos	p.7
Agents communaux	p.8
Coup de coeur	p.9
Le Prieuré	p.10
Le château de Villy en fête	p.11
Règles d'urbanisme	p.12 à 14
Récupération des eaux	p.14
La fibre optique	p.15
Les commerçants	p.16 à 20
Médical, paramédical	p.21



Projets & Travaux

Aménagement du site de Villy	p.22/23
Restauration du château	p.24
Quartier de la Barque	p.25
Cimetière	p.26
Cœur de village	p.26
Le Syane	p.27
Sécurisation	p.28



Jeunesse & Vie scolaire

Jeux de Villy	p.29
Visite entreprise Quadra	p.29
Le Drapent	p.30
Création cour de l'école	p.30
Conseil municipal des jeunes	p.31
Nettoyons la nature	p.32
Lycée professionnel agricole	p.33/34



Vie Associative

Les associations	p.35 à 37
Manifestations en images	p.38/39



Solidarité & Entraide

Nouveau logo du CCAS	p.40
Octobre Rose	p.40
La semaine Bleue	p.40
Concours	p.41
Repas du CCAS	p.41
Colis de Noël	p.42
Téléthon	p.42
Les bons réflexes	p.42
Le CHAL	p.43



Environnement

Les épandages	p.44
Rénovation énergétique	p.44
Gaspillage alimentaire	p.45
La Chaffardière	p.46
Fond Air Bois	p.46
Sècheresse	p.47
Zone Agricole Protégée	p.48
Développement durable	p.49
Mesure qualité de l'air	p.49



Etat civil	p.50/51
Agenda des manifestations	p.52/53
Recettes	p.53
Petite histoire	p.54/55
Informations utiles	p.56

Directeur de publication
Aline Watt Chevallier

Mise en pages
Commission
Communication

Tirage
1500 exemplaires

Imprimeur
Imprimerie Plancher

Photographies
Commission
Communication
Images Freepik, Pixabay

Dépôt légal
Janvier 2023
Commission
Communication



Informations et communication

Votre commune est connectée !

• Panneau Pocket

 • Facebook

• **Nouveauté !** Votre commune débarque sur Instagram.



Vie Communale



Panneau Pocket n°1 en France

Les informations et alertes de votre Commune sont sur PanneauPocket

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

Scannez-moi

Play Store, Apple Store, App Gallery



Panneau Pocket n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

Play Store, Apple Store, App Gallery

LE « TRAIT D'UNION »

LA NEWSLETTER MENSUELLE

qui relate des informations et évènements du mois qui se termine et du mois à venir.

Elle paraît le dernier jour de chaque mois.

Elle est mise en ligne sur le site de la Mairie et sur PanneauPocket, elle est aussi à votre disposition dans les commerces de Contamine.



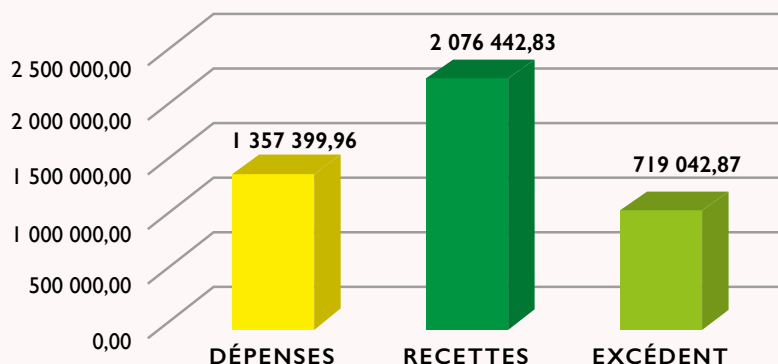
Pour nous suivre sur tous nos réseaux sociaux, scannez les QR codes juste ici :



Nouvelles entreprises : faites vous connaître pour apparaître sur le site de la mairie !

Compte administratif 2021

Fonctionnement € 2021

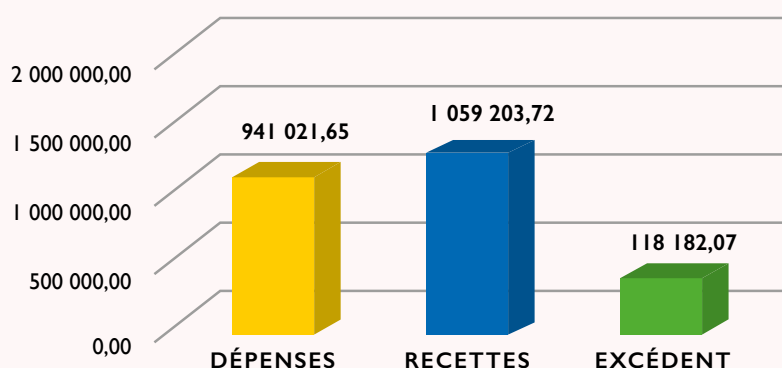


IL REND COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2021.

Les dépenses 2021 sont inférieures aux prévisions et les recettes sont supérieures. Ainsi, l'excédent de fonctionnement reste élevé.

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 076 442,83 €, et les dépenses réelles à 1 357 399,96 €. En conséquence l'excédent de fonctionnement ressort à 719 042,87 €.

Investissement € 2021



- Dans la section investissement les recettes s'élèvent à 1 059 203,72 €, les dépenses à 941 021,65 € soit un excédent de 118 182,07 €.

L'excédent total 2021 atteint un montant de 837 224,94 €, il améliore l'épargne existante et sera reporté en 2022.

Budget Primitif 2022

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 3 982 186,52 € et en section d'investissement à 3 941 866,99 €.

Il recense les investissements projetés pour l'année à venir conformément à notre programme de campagne. Le désendettement progresse grâce aux excédents annuels toujours présents et élevés.

- 2022 voit la finalisation des travaux importants engagés en 2021 tels que l'agrandissement de l'espace cinéraire du cimetière, l'aménagement de la route de la Barque avec son nouveau parking, la restauration de la toiture du Château, la réfection du Pont des Samsons, la pose de 2 radars pédagogiques, la mise en œuvre de la Zone Agricole Protégée (ZAP) ...

- 2023 ce sera le démarrage des travaux d'aménagement du terrain de foot complétés par d'autres jeux, la modification du PLU, l'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente, la rénovation de l'Ancienne Poste, l'aménagement du parking de l'école...

L'étude du cœur du village, projet majeur de notre programme continue avec un démarrage de travaux dans 2 ans. Ce délai permettra d'adapter la situation financière de la commune à la réalisation de ce projet d'envergure.

La gestion saine et pérenne du budget de la commune permet de continuer le désendettement de la commune. La commune retrouvera sa capacité d'emprunt en 2025.

LE TAUX D'IMPOSITION COMMUNAL DES TAXES FONCIERES RESTE IDENTIQUE !

Recensement

Il a été effectué en février 2022.

Voici l'estimation calculée par l'INSEE au 31-12-2022 :

- Population municipale : **2 256**
- Population comptée à part (lycée agricole) : **150**
- **Population totale : 2 406**

Nous connaissons le résultat en décembre 2025 !

Compte-rendu de l'INSEE

Habitations recensées :	1 061
Bulletins complétés :	2 056
Résidences principales :	822
Résidences secondaires :	20
Logements occasionnels :	43
Logements vacants :	74



Bibliothèque-Café

C'est toujours un plaisir de vous accueillir, d'échanger et de vous conseiller des lectures. Depuis son ouverture, la Conciergerie a prêté plus de 10 000 livres.

Dimanche 4 décembre lors du marché de Noël de l'APE, la bibliothèque a proposé aux enfants des lectures de contes et des ateliers créatifs qui ont séduit les enfants.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque, qui, grâce à leur implication mettent des étoiles dans les yeux des enfants et qui amènent de la joie et de la bonne humeur au quotidien.

Certaines bénévoles se sont orientées vers d'autres activités, ou d'autres lieux, nous les remercions sincèrement pour le temps et les compétences apportés à la bibliothèque-café : Anne, Marielle, Monique, Sandra nous vous souhaitons de nouvelles découvertes !

Bienvenue à Annick qui a rejoint l'équipe !

Un spectacle de magie avec Magic Flow a réjoui les enfants le 2 juin. Les bénévoles déguisées aidées de parents ont décoré la salle polyvalente. Autographe en fin de spectacle et photo de classe avec le magicien !



Lecture aux classes :

LA CONCIERGERIE ACCUEILLE LES ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE LE MARDI MATIN.

UN VENDREDI PAR MOIS LA BIBLIO ACCUEILLE LES ÉLÈVES DU LYCÉE AGRICOLE DU VILLAGE.

NOUVEAU

- OUVERTURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES **LES MARDIS DE 16H À 18H** SAUF GRANDES VACANCES (NOËL ET MOIS D'AOÛT).
- LA BOÎTE SOUS L'ESCALIER « RETOUR DE LIVRES »



HORAIRES

MARDIS

16H → 18H

VENDREDIS

16H → 18H30

**3E SAMEDI
DE CHAQUE MOIS**

10H → 12H



TARIFS

JUSQU'À 14 ANS

GRATUIT

DE 14 ANS À 18 ANS

6 €

DE 18 ANS À 59 ANS

15 €

60 ANS ET PLUS

8 €

**ETUDIANTS,
DEMANDEURS D'EMPLOI**

9 €

CAFÉ, THÉ, SIROP

1 €

PRÊT DE LIVRES

ANNÉE 2020

1425

ANNÉE 2021

4515

ANNÉE 2022

5154

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

En 2023 elle sera fermée au public privé (mariage, fête d'anniversaire...)

Les travaux de réfection de la toiture débuteront au printemps afin de rendre la salle utilisable de façon optimal puis de compléter l'équipement de la cuisine.

Les associations, l'école et la Mairie seront les seuls usagers durant cette année 2023 !

VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ? FAIRE PART D'UN PROBLÈME OU ABORDER TOUT AUTRE SUJET ?

TOUS LES VENDREDIS DE 16 H À 18 H

Venez rencontrer, soit Madame le Maire,
soit un (e) adjoint (e) pour un premier contact.

PERMANENCE DES ÉLUS

le samedi matin
de 10h à 12h



**AFIN D'ÉVITER
TOUTE ATTENTE,
IL EST PRÉFÉRABLE
DE PRENDRE
UN RENDEZ-VOUS
À LA MAIRIE
AU 04 50 03 60 17**

LE BRUIT DES TRAVAUX DE BRICOLAGE

L'article 4 de l'arrêté traite plus particulièrement des travaux de bricolage.

Il stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises (tondeuse à gazon, motoculteurs, tronçonneuse, perceuse, raboteuses, scies mécaniques ... etc) ne peuvent être effectués qu'à certaines heures.



- Les jours ouvrables de 8H à 20H
- Les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H
- Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H



Agents communaux

L'**ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) exerce ses fonctions au sein des écoles, en classe de maternelle. Tout au long de la journée, l'ATSEM collabore avec les enseignants de maternelle pour l'accueil des enfants, l'animation des activités éducatives, l'apprentissage de l'hygiène... L'ATSEM participe à toutes les activités de la classe, éduque et prend soin des enfants.

Elodie, bénévole à la bibliothèque depuis septembre 2020 a rejoint en soutien l'équipe des ATSEM. Depuis septembre 2022, elle est également agent en Mairie en charge de la Communication (réseaux sociaux, site internet etc...)



Natacha ▶

Catherine ▼



◀ Christine



◀ Sandrine

Elodie ▶



Coup de coeur !

Le corbillard hippomobile est le « coup de cœur » du Trophée territorial du Funéraire !



Redécouvert en 2010 dans une remise de la commune à l'occasion de l'écriture de la monographie « **Contamine-sur-Arve Art Histoire Emotions** », il aura fallu la synergie entre l'association des Amis de la Grande Maison, les pompes funèbres Autem et la Mairie pour restaurer ce mobilier ancien.

Cette restauration a fait appel à des entreprises locales, notamment le maître ferronnier de Morillon, Frédéric Andres, il a été inauguré le 18 septembre 2021.



Le 9 novembre 2022 la Commune, représentée par sa première adjointe, a reçu le prix spécial du jury dans la catégorie « **Dernier hommage et tradition** ».

C'est la première année que Previso Obsèques, une filiale d'assistance funéraire de Crédit Agricole Assurances organise ce trophée.

Dix communes ont été récompensées sur 75, dont Contamine !



**C'EST REPARTI,
SACHEZ
EN PROFITER !**

*Faites vivre
ces commerces
de proximité
qui sont mis en place
pour vous faciliter
la vie.*



LE PRIEURÉ candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO



Contamine-sur-Arve s'est engagée dans la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour son prieuré.

Déjà classé aux monuments historiques et membre de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, il a été choisi pour candidater.

Pour préparer ce dossier, le comité local a été constitué d'un représentant du secteur communication de la municipalité, de l'association les Amis de la Grande Maison, de l'office du tourisme Faucigny-Glières, de la Médiathèque de la CCFG et de l'unité archéologie et patrimoine bâti du département de la Haute Savoie.

En 2023 ce comité travaillera sur l'identification des éléments de valeur du site, la collecte de documentation et l'organisation d'activités pour la diffusion des valeurs patrimoniales et culturelles du site.

Le classement final au patrimoine mondial de l'Unesco pourrait être connu en 2026.



Cluny
et les
Sites
Clunisiens

Candidature
Patrimoine
Mondial
UNESCO

Le château de Villy en fête



RENDEZ-VOUS SUR L'ESPLANADE

Nous nous sommes engagés dans la rénovation de ce bâtiment emblématique.

Afin de mettre à l'honneur ce patrimoine de notre commune, nous organisons une grande manifestation **le samedi 15 juillet**.

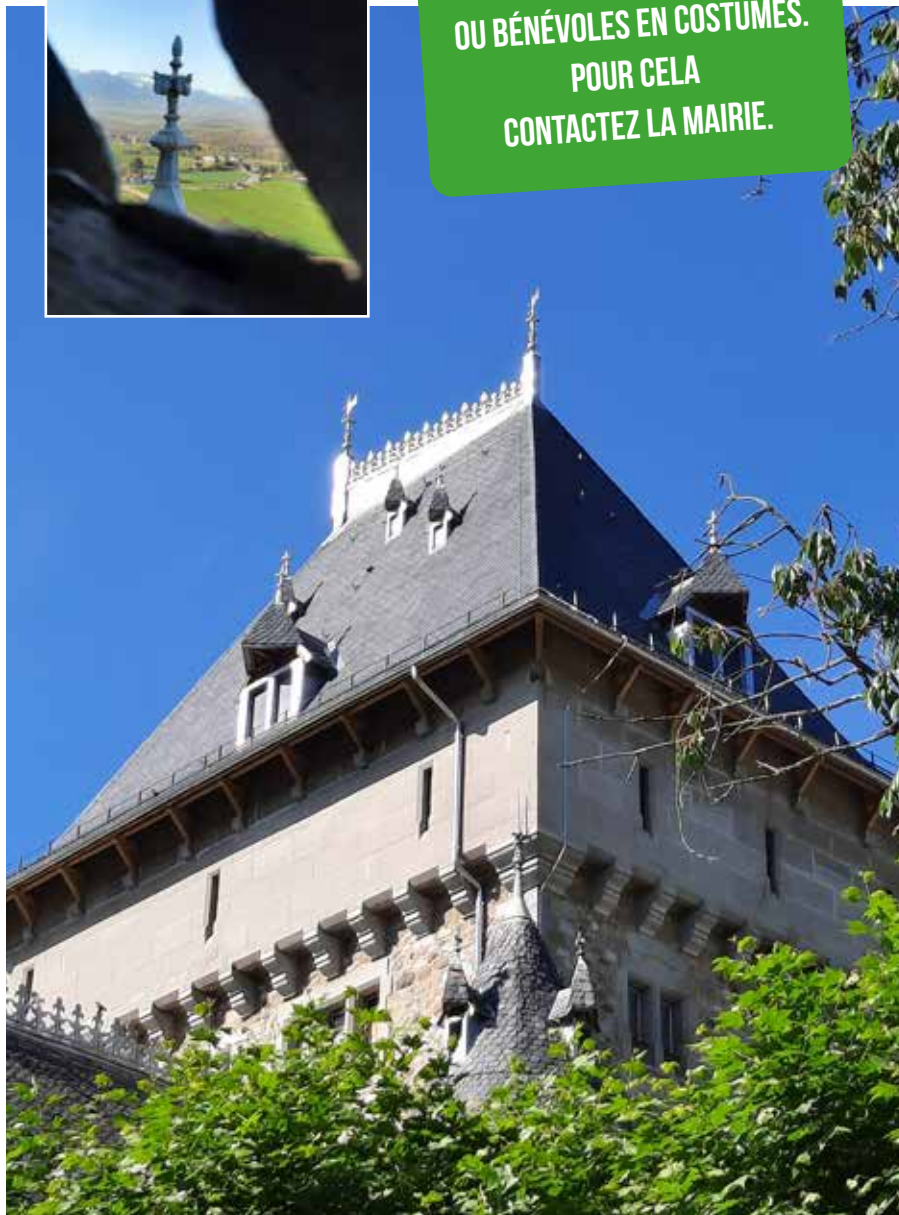
Une fête médiévale, une balade théâtrale, un bal, un son et lumières ... de la joie et de la bonne humeur,

Et un repas typique.

Profitez de cette belle opportunité de faire la fête !

VENEZ NOMBREUX !

**VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE ?
ALORS LE TEMPS
DE QUELQUES HEURES
DEVENEZ ACTEURS, FIGURANTS
OU BÉNÉVOLES EN COSTUMES.
POUR CELA
CONTACTEZ LA MAIRIE.**





Règles d'urbanisme



Les règles d'urbanisme font référence à des unités ou règles de calcul qui servent à la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Voici le détail de trois de ces unités de calcul :

- L'emprise au sol
- La surface de plancher
- Les zones imperméables



Urbanisme : L'EMPRISE AU SOL

L'emprise correspond à la projection verticale du volume de la construction, tout débords et surplombs inclus. Toutefois, les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toitures lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements. Lorsqu'un terrain est situé à cheval sur plusieurs zones du PLU, l'emprise au sol maximum autorisée est déterminée zone par zone pour chaque partie du terrain.

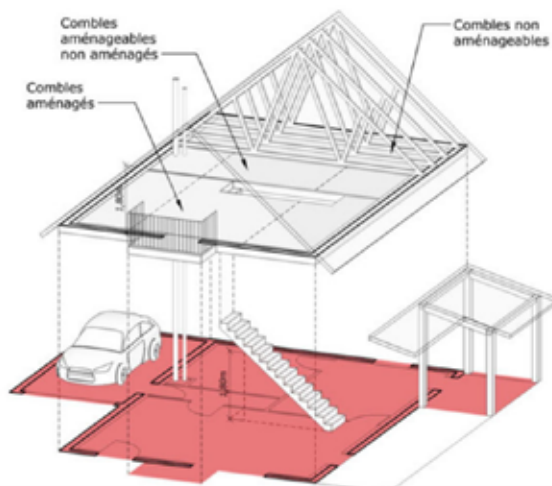
Ces dispositions ne s'appliquent pas :

- dans le cadre de l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation d'un bâtiment isolé repéré comme patrimonial ou intégré dans un périmètre « ensemble bâti » identifié au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme.

Ces dispositions ne concernent pas :

- les parties entièrement enterrées de la construction
- les piscines extérieures
- les stationnements souterrains totalement enterrés
- les éléments de débord éventuel, tels que débords de toiture, et tout ouvrage en saillie, notamment les balcons, les terrasses, s'ils ne prennent pas appui au sol..
- les aménagements de terrasses extérieures de plein pied sans fondations profondes ou partie des constructions d'une hauteur inférieure à 0.60 mètre par rapport au terrain naturel
- les aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite
- l'emprise des murs de soutènement, des murs de clôture et des murs de toutes natures qui ne sont pas partie intégrante d'un bâtiment.

EMPRISE AU SOL

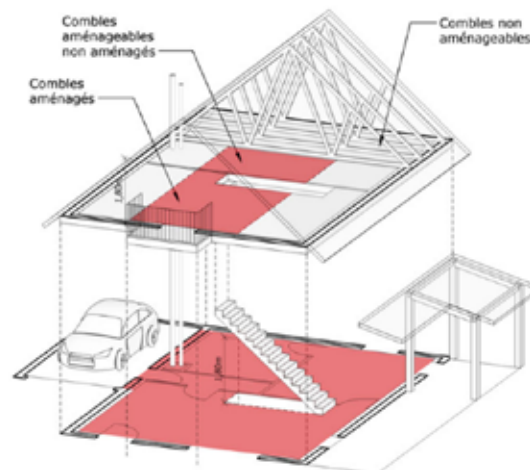


Urbanisme : LA SURFACE DE PLANCHER

La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces des planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction :

- des surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur ;
- des vides et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs ;
- des surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre ;
- des surfaces de plancher aménagées en vue du stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manoeuvres ;
- des surfaces de plancher des combles non aménagés pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial ;
- des surfaces de plancher des locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison individuelle, y compris les locaux de stockage des déchets ;
- des surfaces de plancher des caves ou des celliers, annexes à des logements, dès lors que ces locaux sont desservis uniquement par une partie commune ;
- d'une surface égale à 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation telles qu'elles résultent le cas échéant de l'application des alinéas précédents, dès lors que les logements sont desservis par des parties communes intérieures.

SURFACE DE PLANCHER



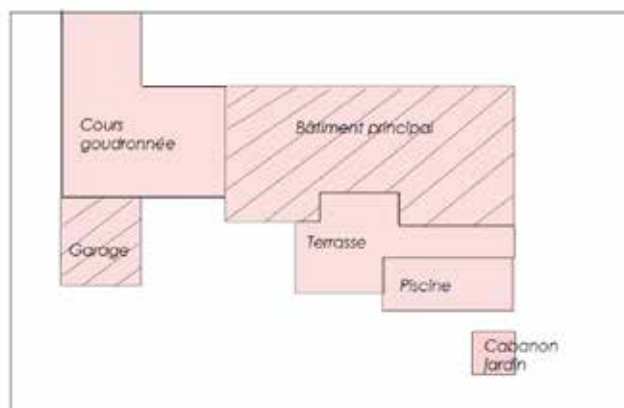


Urbanisme : LES ZONES IMPERMÉABLES

Est considérée comme surface imperméabilisée toute surface qui ne laisse pas pénétrer les eaux de pluie.

Sont donc comptées dans les surfaces imperméabilisées toutes les constructions ; les piscines ; les terrasses ; les voies d'accès etc.

Toutefois, les toitures, les aires de stationnement et les voies d'accès ne sont pas comptabilisées dans les surfaces imperméabilisées si elles sont végétalisées ou réalisées en matériaux perméables.



Exemples de surfaces prises en compte dans le calcul d'imperméabilisation

MODIFICATIONS DES RÈGLES DU PLU EN 2023

Sur cette année 2022, la commission urbanisme a travaillé sur la révision de certaines règles de notre PLU. Le dossier a été déposé mi-2022 pour une procédure simplifiée de validation et passera dans une phase d'enquête publique durant le 1er trimestre 2023.

Cette procédure simplifiée ne modifiera en aucun cas le zonage actuellement en vigueur dans notre PLU.



Les points de modification du PLU

MISE A DISPOSITION D'UN LEXIQUE EN ANNEXE AU DOCUMENT DE PLU

Lexique illustré qui doit permettre de mieux comprendre les concepts utilisés dans les documents d'urbanisme.

RENFORCEMENT DES REGLES DE STATIONNEMENT

Eviter le stationnement sauvage sur la voie publique, les sorties de garage directes sur la voie publique ou les déplacements impossibles des voitures garées sans devoir en déplacer une autre.

NOUVELLES REGLES DE CALCUL DES DIMENSIONS DES ANNEXES

Les annexes sont intégrées dans le calcul du CES (Coefficient d'emprise au sol) afin de les dimensionner proportionnellement au bâti et à la taille de la parcelle. Les annexes doivent avoir un recul de 1m20 avec la limite de propriété.

REDUCTION DES MOUVEMENTS DE TERRAIN

Réduction de la hauteur des murs de soutènement à 1m. Nouvelles règles pour éviter tout mouvement de terrain en bordure des limites des propriétés voisines sur une profondeur de 2m.

TRAITEMENT DES PARCELLES MIXTES (Urbanisable/Agricole)

Assouplissement de la gestion des annexes sur la partie agricole de la parcelle.

REVISION DES COEFFICIENTS CES (Coefficient d'emprise au sol), ESPACES VERTS ET ESPACES PERMEABLES

Les coefficients d'espace vert et d'espace perméable sont rapportés à la surface totale du terrain. Le coefficient d'emprise au sol est réduit de 5 % dans les zones à urbaniser.

RENFORCEMENT DES REGLES SUR LES CLÔTURES

Une demande préalable est obligatoire pour toute installation de clôture. Renforcement des règles de clôture et des murs bahuts. Assouplissement du règlement pour permettre l'installation de brise-vue pour les constructions en limite séparative de voisinage sur la partie terrasse/jardin.

PRESERVATION DU SITE DE VILLY

Renforcement de la protection pour éviter toute urbanisation future du site et tout nouveau remblai.



Règles d'urbanisme

URBANISME 2022 – Quelques chiffres 31.12.2022



	Déclaration Préalable	Permis de Construire	Certificats d'Urbanisme
Nombre de dossiers instruits	70 +5 % / 2021	29 +45 % / 2021	84 +13.5 % / 2021
Nombre de dossiers acceptés	67	26	--



Un architecte conseil assure des présences en mairie gratuitement. Nous vous conseillons de venir le consulter avec votre projet de construction. Les informations échangées faciliteront l'instruction de votre dossier dans le respect du Plan Local d'Urbanisme.

☎ 05 50 03 60 17 ✉ accueil@contamine-sur-arve.fr 🕒 Mercredi 9h00 - 12h00
Vendredi 13h30 - 17h00

Récupérer les eaux domestiques – Pensez-y ?

La récupération des eaux de pluie encouragée dans le neuf en 2023.

Le changement climatique doit nous inciter à installer une citerne pour la récupération des eaux de pluie pour les constructions neuves. C'est une solution écologique pour remplacer une partie de la consommation d'eau d'un ménage et réduire les quantités d'eau prélevées dans les nappes phréatiques.

De nombreux dispositifs sont prévus pour la rénovation énergétique, en revanche la gestion de la ressource en eau n'est pas encore suffisamment prise en compte.

Des premières discussions ont eu lieu au parlement pour proposer de rendre obligatoire, dans le futur, l'installation de récupérateur d'eau de pluie pour les demandes de permis de construire des maisons neuves. Cela afin de réduire les quantités d'eau prélevées dans les nappes phréatiques et remplacer **la moitié de la consommation** d'eau mensuelle d'un ménage par de l'eau de pluie.

Si vous avez un projet de construction ou de rénovation, pensez à étudier les solutions possibles pour récupérer et réutiliser les eaux pluviales, mais attention, la récupération d'eau de pluie est réglementée. Prenez contact avec votre mairie.

Les eaux grises sont aussi **des eaux usées qui ont été utilisées pour des activités domestiques** telles que la vaisselle, la lessive et la douche. En France ces eaux grises représentent près de 50 % de la consommation d'eau journalière.

**NE GASPILLONS PAS L'EAU,
ELLE DEVIENT RARE ET COÛTEUSE.**



La récupération des eaux 'grises'



L'étape suivante concerne le relevé exact du nombre de boîtes aux lettres dans la commune afin de vérifier le nombre exact de prises à mettre en œuvre (1 boîte aux lettres = 1 prise). Elle a débuté au mois de décembre 2022 et va s'étaler jusqu'au mois d'avril 2023.

Une fois le nombre de prises et leur localisation définis, l'étape d'analyse des infrastructures va commencer. Cette étape va permettre d'identifier les infrastructures souterraines et aériennes susceptibles d'accueillir la fibre en privilégiant celles déjà existantes. Ce travail débouchera sur un dossier d'ouvrages à exécuter qui devrait être rendu pour le mois d'avril 2024.

C'est à partir de ce moment que les prises seront effectivement tirées pour alimenter les foyers.

Il est prévu que plus de 90% des prises prévues soient tirées entre le mois d'avril 2024 et le mois de décembre 2024. Le reste des prises sera tiré sur le premier trimestre 2025.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

Quelques photos de l'installation du NRO (Nœud de raccordement Optique) à Bonneville le 7 décembre 2022. C'est depuis ce centre technique de 38 tonnes, que seront alimentées toutes les armoires et donc les prises de l'ensemble des communes de la Communauté de communes.

En ce qui concerne Contamine-sur-Arve, les emplacements des 3 armoires de raccordement pour alimenter entre 1000 et 1200 prises ont été validés au mois de novembre 2022 par les services de TDF et par la commune.



LE PROJET EST LANCÉ !



DEPLOIEMENT FTTH CONTAMINE-SUR-ARVE

La société TDF a remporté le marché avec la Communauté de Communes de Faucigny-Glières (CCFG) pour reprendre une partie du réseau fibre FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile) déjà construit et poursuivre le déploiement sur les zones et communes non déployées.

Pour l'ensemble des communes de la CCFG, le nœud de raccordement de la fibre optique sera localisé sur la commune de Bonneville. Ce nœud de raccordement constitué d'un local technique de 38 tonnes a été posé le 7 décembre 2022.





Commerçants, Artisans, Bien-être

CŒUR GOURMAND DES ALPES

Gérald BONNIN
125 route d'Annemasse

☎ 06 72 32 67 30
lecoeurgourmanddesalpes@gmail.com
<http://www.coeurgourmanddesalpes.com>



Horaires d'ouverture
Mercredi (15h - 19h)
Jeudi, vendredi et samedi (9h - 12h / 15h-19h)

**Votre pâtissier, chocolatier, glacier
et traiteur sur mesure.**

La qualité : notre marque de fabrique.

BOUCHERIE DE CONTAMINE

Fabrice MOSSUZ et Benoit BELLOSSAT
123 route d'Annemasse

☎ 04 50 03 67 90 - raibon.denis@orange.fr



Horaires d'ouverture
Du Mardi au Samedi (8h - 12h15 / 15h - 19h)

Page Facebook : Boucherie de contaminate

Une page se tourne à Contamine-Sur-Arve.

**Après 35 ans d'activité, M. Raibon
nous a remis les clés de la boucherie.**

Éleveurs-bouchers, nous proposons
de la viande provenant en grande majorité
de la Ferme du Verger à Bons-en-Chablais.

TOQUE-TOQUE

Luc LAVAL, chef à domicile

☎ 06 73 42 64 26 - contact@toque-toque.net



**Ouvert depuis 2014 avec plus de 45 ans d'expérience,
je vous propose mes services sur mesure,
de cuisine à domicile ou à l'endroit de votre choix.**

Pour un anniversaire, un mariage, un baptême,
un repas entre amis ou famille,
verre de l'amitié après sépulture ou encore
enterrement de vie de jeunes filles ou garçons...

POISSONNERIE GOY

Dominique GOY
539 route de Pouilly

☎ 06 09 46 60 93
goypoisson@gmail.com - www.poissonneriegoy.com
Facebook : Dominique Goy /
La poissonnerie Goy Contamine-sur-Arve
Instagram : Dominique Goy



Horaires

En drive : Jeudi et samedi après-midi
Marchés de Bonneville : les mardis et vendredis
Présent aux marchés de Meythet, La Roche et Reignier.

**Fraîcheur et qualité, les maîtres mots,
pour des produits d'exceptions.**

INSTITUT DE BEAUTÉ ZEN ET JOLIE

Ivaldete De ARAUJO
337 route des Granges

☎ 06 58 38 63 43

Page Facebook : <https://www.facebook.com/zenetjolie.fr>
www.zenetjolie.fr - ivaldete@zenetjolie.fr



Zen et Jolie

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi (9h - 12h / 14h - 19h)
Jeudi (10h - 19h) et Samedi (10h - 15h)

PIMPRENELLE

Artisan Fleuriste

2676 route d'Annemasse

☎ 06 31 34 20 68

fleuriste.pimprenelle@gmail.com



Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi (9h - 12h / 14h - 19h)

Décoration et fleurissement de vos événements.

Toute l'année, grand choix de fleurs fraîches et sèches
ainsi que des plantes d'intérieur et d'extérieur.

LE FOURNIL DE MARIE-LOUISE

320 route d'Annemasse

☎ 04 50 07 60 65

Boulangerie ouverte du lundi au samedi

CAP360

337 route de Granges

Toutes les informations sur le site

☎ 06 76 39 76 87 - www.cap360.org

Facebook : www.facebook.com/cap360.org



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (9h - 12h / 13h30 - 18h)

Atelier de contrôle et de réparation
pour les voiles de parapente.

Les pilotes peuvent ici faire contrôler leur matériel pour vérifier la conformité de la voile mais aussi pour conserver les performances de leurs ailes.

XSKY

Edouard LUCIANO

337 route des Granges

☎ 06 19 89 78 12

info@xskyltd.com - <https://www.xskyltd.com>



Fabricant de parachutes destinés à la chute libre.

Ô BIENFAITS DES PIERRES

Isabelle LAVAL

☎ 06 02 31 87 25

Instagram : OBIENFAITSDESPIERRES

obienfaitsdespierres@gmail.com



Créatrice de bijoux en pierres
semi-précieuses de plus de 80 sortes.

MB VALORISATION

Marvin BOUILLON

☎ 07 82 37 70 97 - mervalorisation@gmail.com



Rachat ferrailles et métaux.

HED

Jean-François MAILLOT

121 A route d'Annemasse

☎ 06 03 40 75 06 - contact@hed-services.com

<https://www.hed-services.com>



Spécialiste de la Désinsectisation, Dératisation,
Désinfection et Traitement Bois.

7 jours/7 de 8h à 20h - Devis gratuit

A votre disposition pour vous aider à vous débarrasser de tous types de nuisibles.

Intervention immédiate et garantie.

GAEC BISSON

222 impasse des Chenesses

☎ 04 50 03 60 20 - <https://www.gaec-ets-bisson.fr/>



Assemblages et compositions florales
pour toutes les occasions :
mariages, anniversaires, baptêmes, décès...

LA TÊTE À L'ENVERRE

Sandra MEUNIER

2676 route d'Annemasse

☎ 06 82 41 74 69

<https://latetealerverre.com>



Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi (9h - 12h / 14h - 19h)

Verrier au chalumeau.

Créations de bijoux en verre de Murano.
Art de la table et objets de décoration.

PLANTES ET FLEURS

Martial JIGUET

307 route d'Annemasse

☎ 04 50 03 60 64 - 06 84 18 68 67

Vente au détail, plantes fleuries, plantes à massif,
Géraniums, Chrysanthèmes.

Toutes compositions florales en fleurs coupées
et en plantes en pots.



Commerçants, Artisans, Bien-être

AU P'TIT CONTAMINE

Mireille GARGANO
33 route d'Annemasse

☎ 04 50 07 64 27

Horaires d'ouverture

du Lundi au Vendredi (6h - 12h30 / 15h15 - 19h)
Samedi (6h30 - 12 h) et Dimanche (7h - 12h)

**Bureau de tabac, Epicerie,
Dépôt de pain, Point relais, bientôt Relai Poste**



HORLOGERIE DU FAUCIGNY

Jean-Yves GAUTHERAT, Artisan Horloger
1074 route de Lossiège

☎ 06 86 38 52 48

horlogeriedufaucigny@gmail.com

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi sur rendez-vous.



**À votre service pour l'entretien,
la réparation et la restauration
de vos montres, pendules et horloges.**

SENSOLUNE

Marie HULEUX
30 route de Findrol

☎ 06 81 76 35 65 - www.sensolune.com

Facebook : Sensolune Marie



Sensolune

Différents espaces :

Espace femmes • Jeu du Tao, Jeu de la Transformation

Ateliers sensoriels et/ou créatifs

Soin Quantessence

Soins psycho-chamaniques

Dans le but unique de vous découvrir davantage
et de pouvoir exprimer votre Soi dans l'Être.

LE GARAGE LA TUILLIÈRE

Denis MOSSUZ & Jessica OLIVIER
1284 route d'Annemasse

☎ 09 81 96 26 11

info@garagegt.fr - www.garageGT.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (8h - 12h / 14h - 18h)

**Services : Réparation, Entretien, Diagnostics,
Vidanges, Freins, Pneus, Batteries...**

Nous sommes formés aux dernières technologies
pour vos véhicules hybrides ou électriques
mais nous conservons également les connaissances
des voitures classiques plus anciennes.

LA COUR 121

Claudine VÉRARD, Coiffure mixte
121 route d'Annemasse

☎ 04 50 03 91 90

Facebook : La Cour 121 - coiffeur et coloriste.



Horaires d'ouverture

du lundi au samedi (9h - 19h)

Lundi et mercredi en demi-journée

**Coiffeuse / coloriste passionnée depuis 20 ans,
formée à Paris, à l'école Albane/Dessanges,
puis chez Carole Muller (Paris/Annecy).**

VIE PRÉCIEUSE

Élodie LARGE, conseillère en aromathérapie

contact.vieprecieuse@gmail.com

Facebook et Instagram : vie.precieuse - YouTube

<https://www.vieprecieuse.fr/> + <http://bit.ly/3GnVeYQ>



Vie Précieuse
L'essence de la nature

Découvrez les Huiles Essentielles et leurs bienfaits.

Conseil et suivi personnalisés.

**Possibilité de venir à domicile
pour faire un atelier découverte.**

CARROSSERIE FAMEL

95 chemin des Posés

☎ 04 50 03 63 87



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi (8h - 12h / 13h30 - 18h)

Vendredi (8h - 13h / 13h30 - 17h)

Spécialiste en carrosserie et peinture automobile, Réparation et Restauration tout type de véhicule.

Neuf ou ancien, nous sommes en mesure d'intervenir pour réparer et remplacer des pièces de votre carrosserie, la débosser.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, nous vous aidons à gérer votre dossier d'assurance ou d'expertise.

MARAÎCHER BIO

Thierry CHENEVAL-PALLUD

489 route des Nants

☎ 06 51 50 84 37 - thierry.cheval@free.fr

Horaires d'ouverture

Vente directe aux particuliers

Du lundi au vendredi (13h30 - 19h)

Samedi (8h - 12h / 13h30 - 19h)

Vente sur les marchés

de Cluses, Samoens et Annecy-le-Vieux

Producteur-maraîcher certifié bio depuis 1999.

Production bio fruits à pépin et fruits à noyaux.

Vente directe aux particuliers en circuits-court.

Production locale ouvert à la vente toute l'année sur l'exploitation.

ACUPUNCTRICE

Françoise CERALLI

51 rue des Aulnes

☎ 06 83 81 25 05



ACUPUNCTURE

Horaires d'ouverture

Séance sur RDV, du lundi au samedi.

Bilan énergétique personnalisé pour choisir les meilleurs points d'acupuncture selon l'application des principes ancestraux.

GAEC COP ARVE

David, Frédéric et Valérie ANCRENAZ

Producteur d'œufs, 174 route de Pouilly

☎ 06 80 35 48 77 - gaeccoparve@gmail.com



Distributeur automatique d'œufs et de pommes de terre ouvert 7j/7 de 8h à 20h.

Dans notre distributeur, vous trouverez des œufs de poules au sol (code 2) nourries avec un aliment fabriqué sur la ferme à base de céréales cultivées par nos soins sur la commune. Vous trouverez également nos pommes de terre.

RESTAURANT LE FIN GOURMET

Damien THIBAUT

94 route d'Annemasse

☎ 04 50 97 42 90 - contact@le-fin-gourmet.fr

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/LefinGourmetContaminesurArve)

[LefinGourmetContaminesurArve](https://www.instagram.com/restaurantlefinGourmet/)

<https://www.instagram.com/restaurantlefinGourmet/>



Horaires d'ouverture

Dimanche et mardi (midi)

Du mercredi au samedi (midi et soir)

Situé à 5 mn de l'A40 et du CHAL.

Le chef Damien Thibault et son équipe vous invitent à découvrir une cuisine généreuse et gourmande, élaborée à partir de produits frais.

le-fin-gourmet.fr

& TASTY AND FINE

Traiteur

www.tastyandfine.com

PAYSAGISTE

Jean-Charles HOUDY

Paysagiste technicien en arrosage intégré

☎ 06 56 86 50 59 - jeancharleshoudy@gmail.com

Installations neuves, remises en état des vieilles installations et de vos jardins.

Arrosages jardins & terrasses, balcons & potagers.

Toiture végétale.

Etude et devis sur demande - gratuit



Commerçants, Artisans, Bien-être

EXA ÉNERGIE

Route des Samsons

☎ 06 02 11 95 74

Entreprise d'électricité générale, industrielle et du tertiaire spécialisée dans la fabrication d'armoires électriques ainsi que sur la partie CVC Chauffage, Ventilation, Climatisation.

Savoir-faire

Nous vous proposons des solutions adaptées à vos besoins, de l'étude à la réalisation au raccordement des équipements électriques.

Grace à notre réactivité et notre savoir-faire nous répondrons au particulier, comme au tertiaire et à l'industriel.

L'ENVIROTHÈQUE

Formations - Production végétale

Corentin Rivière (dirigeant) - Théo LARBEY (chef de cultures)

Siège social

359 rue de la mairie, 74300 Nancy-sur-Cluses

Pépinière

Lycée Professionnel Agricole de Contamine-sur-Arve

☎ 06 71 71 26 20 - c.riviere@envirotheque.fr

<http://www.envirotheque.fr/>



Horaires d'ouverture : sur RDV

L'Envirothèque est un centre de formation reconnu dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture.

Certifié par le label Végétal Local, nous produisons des arbres et des arbustes d'origine sauvage et locale, rustiques car adaptés au territoire et favorisant le développement de la biodiversité.

BUNNY'S CREATIONS FR LE LAPIN DE LA YAUTE

Audrey SAINT-GENIS

331 route de Perraz

☎ 06 19 05 60 61 - bunnyscreationsfr@gmail.com

www.bunnyscreationsfr.com

instagram / facebook @bunnyscreationsfr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h30 - 18h)

Créations couture originales et uniques, de sacs, bijoux et accessoires fait-main d'inspiration mangas, japonaise, savoyarde et française !

Découvrez mes articles sur mon site internet.

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

Christophe GANDY, gérant

Z.I. de Findrol, 30 rue de la Courbe

☎ 04 50 07 53 44

<https://www.gandypompesfunebresmarbrerie.fr/>



Entreprise familiale, locale et indépendante de tout groupe, au service des familles endeuillées depuis 1965.

Obsèques dignes à des tarifs respectueux.

Également marbrier, nous assurons la pose de caveaux en 24H, la conception et la réalisation de monuments funéraires, les gravures ainsi que tous les travaux de cimetière.

DECO 74 - BARRISOL

Hervé BAUD

30 route de Findrol

☎ 04 50 03 69 75 - 06 09 78 22 51

www.deco74barrisol.com - rvb@deco74barrisol.com



*Correction Acoustique - Plafonds lumineux
Impression numérique - Décors muraux
Plafonds suspendus - Plafonds & murs en bois*

GASPARD EST DANS LE PÉTRIN

BARIOZ Gaspard

Boulangerie Bio 100 % levain

337 route des Granges

☎ 06 78 42 38 50 - gaspardestdanslepétrin@gmail.com

Réseaux sociaux : GASPARD EST DANS LE PÉTRIN

Gaspard est dans le pétrin /

Boulangerie éco-responsable / Bio

(gaspardestdanslepétrin.fr)

Facebook : Gaspard est dans le Pétrin

<https://www.instagram.com/gaspardestdanslepétrin/>



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (15h - 19h)

Pains et brioches bio 100 % levain naturel

Produits de qualité

Démarches écoresponsable et humano-responsable.



CABINET PARAMÉDICAL

320 route d'Annemasse

Angélique DA CRUZ, orthophoniste

☎ 06 82 46 09 13 - ortho.dacruz@gmail.com

Stéphanie EL MASOUDI GILABERT, kinésithérapeute

☎ 06 33 47 51 23 - stephaniegilabert@hotmail.fr

Maki ROY, ostéopathe

☎ 06 31 75 54 71 - roy.maki92@gmail.com

Consultations sur rendez-vous.

Inscription en liste d'attente
en orthophonie sur www.inzee.care

Ostéopathie en ligne sur www.doctolib.com

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE ET D'OSTHÉOPATHIE



127 route d'Annemasse



Aleksandra PLUCIENNIK, Amélie VETTER,
Anne-Laure DUFOURD, Jessie CHAUVIN-BLIN,
Pauline GAUDIN

☎ 04 56 35 32 26 - kinesdecontamine@hotmail.com

Au cabinet et à domicile
Bébés, enfants et adultes
Pilates, stretching, yoga doux...

SOPHROLOGIE

Sylvie VERHECKEN

Immeuble Le Bienfait - 51 rue des Aulnes

☎ 07 49 27 25 69 - www.sylvie-sophrologie

Praticienne en sophrologie
et en hypnose Ericksonienne.

Tous les jours du lundi au samedi sauf le jeudi.

PHARMACIE DU FAUCIGNY



201 route d'Annemasse

☎ 04 50 97 36 36



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (9h - 12h15 / 14h30 - 19h30)

Samedi (9h - 12h / 14h30 - 19h)

Téléconsultation dans les cas suivants

- > Vous n'avez pas de médecin traitant,
- > Votre médecin traitant est indisponible,
- > Votre demande est urgente.

CABINET LIBÉRAL DE PSYCHOMOTRICITÉ

Marina PREMILLIEU NIDH

337 route des Granges

☎ 07 50 46 11 04

Sur rendez vous

INFIRMIÈRES

51 rue Aulnes

Sophie GOVIN,
Amandine KUSZ,
LAURA SEILLIER

☎ cabinet : 06 71 31 23 27

CABINET DE PSYCHOLOGUES ALPES LÉMAN

30 route de Findrol

☎ 04 50 03 08 06

www.cabinet-psychologue-alpesleman74.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi (8h - 20h)

CHAILLOU Christelle, Psychologue

☎ 06 63 86 55 97

IACOVAZZI Pauline, Psychologue

☎ 06 32 01 09 01

FOUSSIER Stéphane

Docteur en psychologie, Neuropsychologue

☎ 06 16 07 54 78

HULEUX Marie, Psychologue clinicienne

☎ 06 81 76 35 65

SCHWAB Virginie, Psychologue clinicienne

☎ 06 22 27 77 33

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Docteur Claude BÉTEND

51 rue des Aulnes

☎ 04 50 36 43 44

RÉFLEXOLOGUE

Emilie BERTIN

525 route de la Grangeat

☎ 06 59 38 85 43 - emilie.reflexo@hotmail.com

reflexologie-53.websself.net

[facebook](#) Emilie Reflexologie



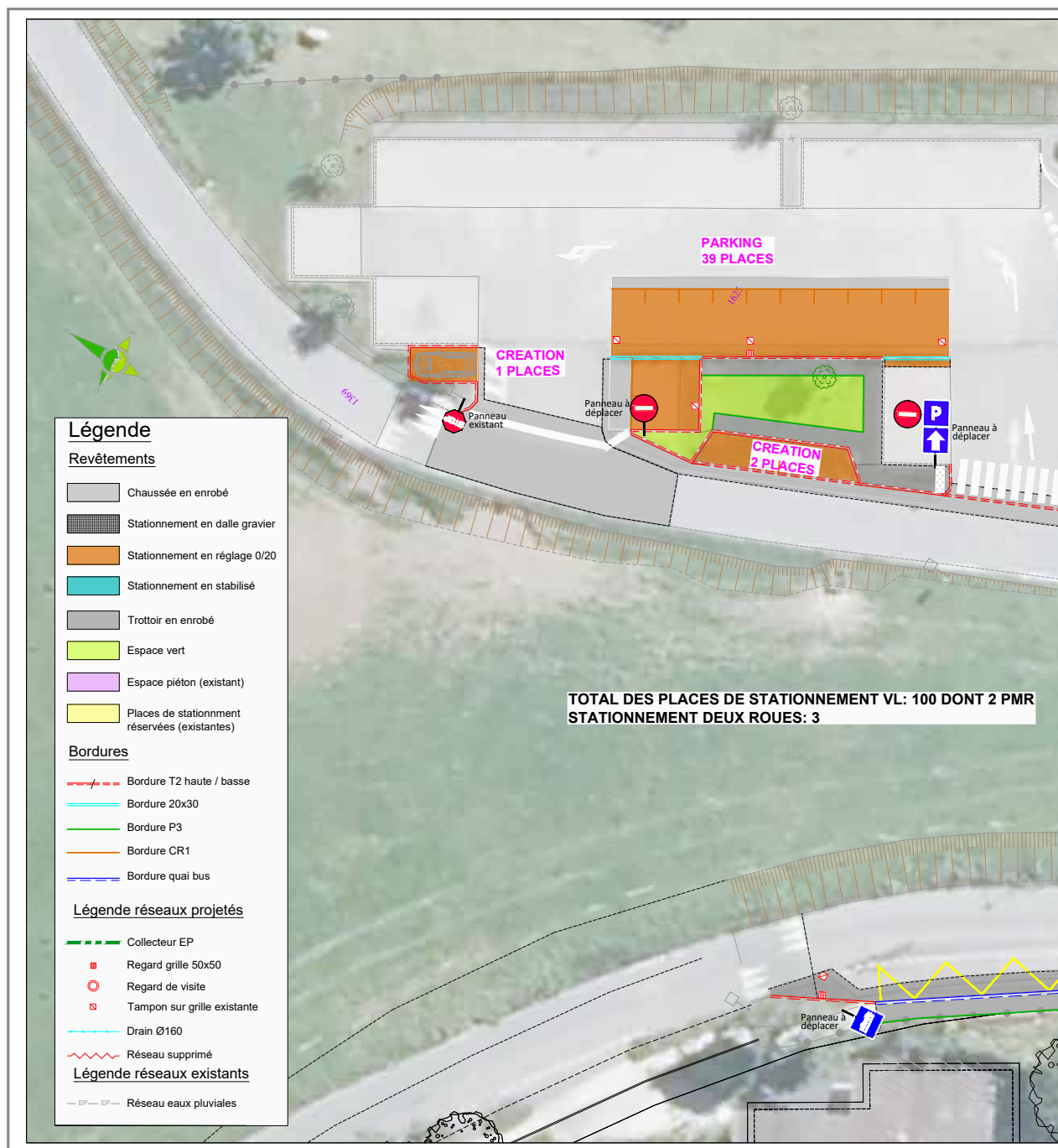
Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (9h - 19h)



Amélioration du parking du Domaine de Villy

PLAN D'ENSEMBLE DU PROJET



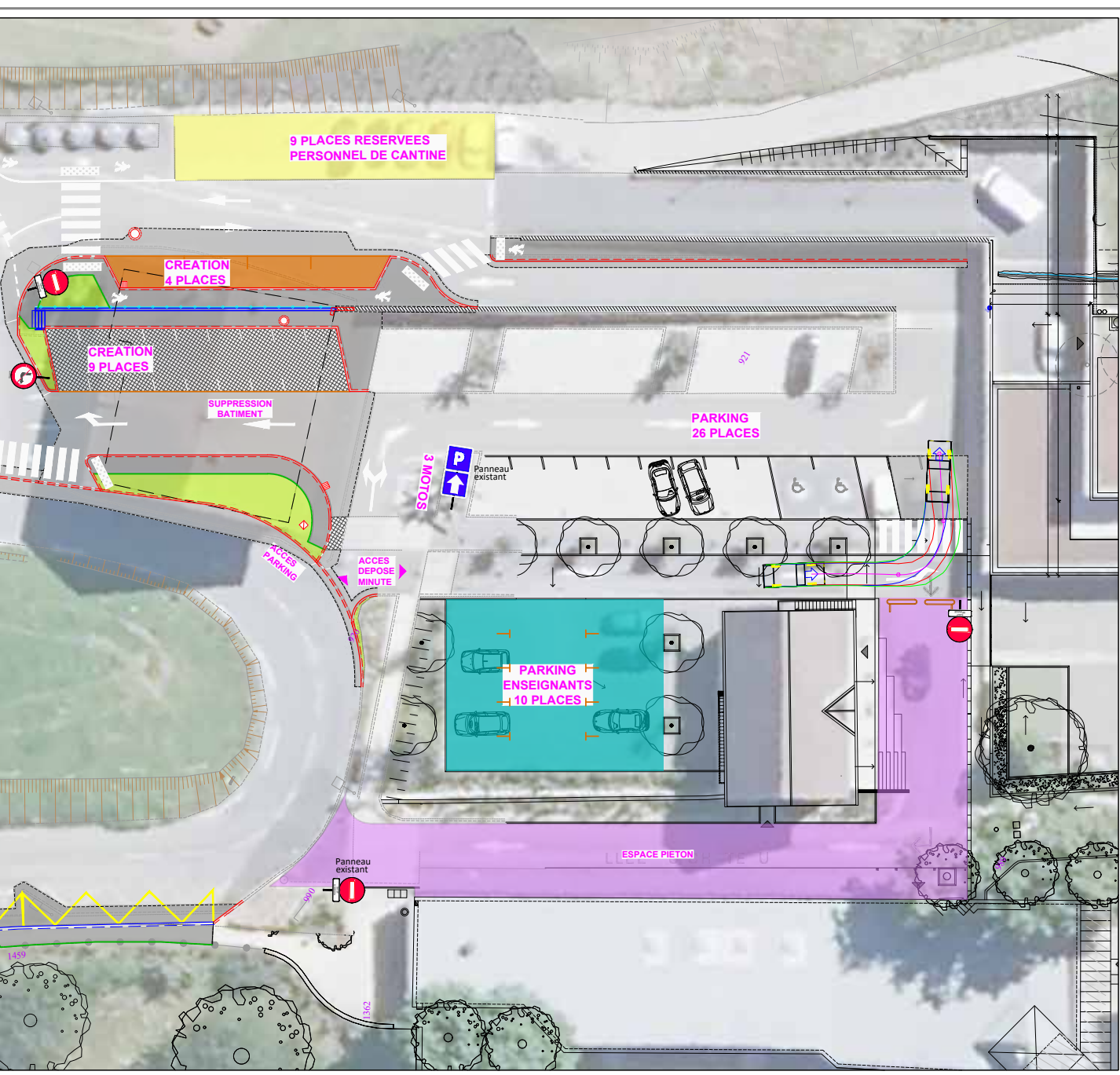
LE PROJET : SÉCURITÉ ET PRIORITÉ PIÉTONS

La Municipalité mène actuellement une réflexion sur la sécurisation du parking du Domaine de Villy et la fluidification de la circulation.

Avec l'aide du bureau d'études PROFILS ETUDES, les pistes d'optimisation envisagées portent en premier lieu sur l'amélioration de la sécurité des usagers, en particulier piétons, et la limitation des conflits d'usage, notamment concernant la circulation des bus.

Pour permettre l'amélioration du fonctionnement du site actuel, le projet comprendra la démolition de la « Maison Dumont », la création d'un mur de soutènement et des aménagements des espaces de voirie et de parking.

L'aménagement verra ainsi la création de larges espaces dédiés aux piétons et la mise en valeur de nos équipements publics du Domaine de Villy, de stationnement spécifiques pour les bus ainsi que la possibilité pour ceux-ci de faire une manœuvre de retournement en toute sécurité.



La globalité du projet permettra également la création de places de parking supplémentaires.

LE PLANNING

Les opérations de dépollution de la Maison Dumont ont eu lieu durant les congés scolaires de Toussaint.

La démolition interviendra durant les congés de Pâques. L'emprise du balisage de sécurité sera réduite de façon à minimiser la gêne occasionnée durant la phase transitoire.

Enfin, les travaux d'aménagement de l'espace public, de la voirie et des espaces verts interviendront pendant les vacances d'été, sur les mois de juillet et août 2023.



Restauration du Château de Villy



LES TOITURES

La commune a entrepris les travaux de rénovation des toitures du Château de Villy dès l'été 2021 : celles-ci ayant été particulièrement endommagées par le temps, elles n'assuraient plus efficacement la protection du bâtiment.

Quelques aléas de chantier, notamment liés à la pénurie de matières premières et la découverte de structures cachées dans le plenum entre les derniers étages.

Aujourd'hui, la toiture de la tour de guet a été intégralement rénovée et la couverture du corps principal est réalisée à 70 %. Le sol de la salle du dernier étage a été intégralement remplacé par une structure autoportante en acier recouverte d'un plancher bois.



Sur le premier semestre 2023, les travaux de toitures se poursuivront avec l'achèvement de la toiture du corps principal, la pose des menuiseries et la rénovation des toitures des deux tourelles.

Travaux réalisés avec le concours financier de l'Etat (France RELANCE), la Région et le Département.



Restauration de l'intérieur du Château de Villy

LA RESTAURATION DES LOCAUX INTÉRIEURS

Dès l'achèvement des travaux de toiture, le Château de Villy sera à nouveau préservé des éléments naturels. Cependant, avant de pouvoir rouvrir les salles intérieures au public, des travaux de rénovation et d'amélioration mais surtout de remise aux normes s'imposent.

Il est notamment envisagé :

- La rénovation des locaux du rez inférieur, avec création d'un sanitaire indépendant et accessible depuis l'esplanade,
- La création d'une salle de sport au deuxième et dernier étage,
- La remise aux normes (électriques, thermiques et de sécurité incendie) de l'ensemble du bâtiment mais plus particulièrement du premier étage, avec une réorganisation fonctionnelle des locaux associatifs,
- Un rafraîchissement des salles historiques du rez supérieur.

Si la totalité de la restauration du Château de Villy s'étendra sur plusieurs années, le phasage des travaux sera envisagé



pour permettre, en fonction des contraintes, de rendre partiellement l'accès aux locaux dans les meilleurs délais. Dès le début de l'année 2023, la Commune se fera accompagner par une équipe pluridisciplinaire de Maîtrise d'Œuvre pour permettre le démarrage des premiers travaux dès le printemps 2023.

Les engagements pour notre territoire



LE QUARTIER DE LA BARQUE

Le 14 décembre 2022 s'est déroulée l'inauguration des aménagements du Quartier de la Barque, à l'issue de 10 mois de travaux.

Le cabinet de Maîtrise d'Œuvre UGUET, de Fillinges, a accompagné la collectivité dans la conception et la réalisation de ce projet, dont les principaux objectifs étaient :

✓ La création d'un cheminement piéton entre l'Arve et le Centre-Bourg, connecté aux itinéraires de randonnée qui traversent notre commune

✓ L'apaisement de la circulation en instaurant une zone à 30 km/h et surtout une zone de rencontre où le piéton est prioritaire, avec des rétrécissements à sens prioritaire et des traversées sécurisées

✓ L'installation de corbeilles et de distributeurs de sachets canins, pour le respect et la propreté du cadre de vie

✓ L'acquisition de l'ancien abattoir et de ses abords, dans l'optique de valoriser ce site, à la croisée des espaces naturels et urbanisés. Cette « cabane » restera le rendez-vous des chasseurs.

✓ La création d'un parking en pavés, engazonné et perméable, à proximité du Centre-Bourg et des commerces, de haute qualité environnementale : en agissant sur la désimperméabilisation des sols urbains et en favorisant l'infiltration des eaux de pluies, le revêtement choisi contribue à une gestion harmonieuse des sols et de la végétation en ville.

✓ La végétalisation du quartier, avec une trentaine d'arbres et de nombreux arbustes, implantés en préservant les vues et en ne retenant que des essences adaptées à notre environnement : cerisiers, poiriers et pommiers d'ornement, Magnolias, Lilas ou hêtres viendront côtoyer les arbustes et les vivaces des cheminements paysagers, pour le plaisir des yeux et le confort d'un îlot de fraîcheur aux périodes chaudes.

✓ La reprise et le redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales et potables.

Le coût final de l'opération s'élève **817 000 € TTC** environ et se répartit entre plusieurs financeurs :

Communauté de Commune Faucigny-Glières (CCFG)	507 000 € TTC	62 %
Commune de Contamine-sur-Arve	233 000 € TTC	29 %
Régie des Eaux Faucigny-Glières (REFG)	48 000 € TTC	6 %
Syndicat des Energies et du Numérique (SYANE)	29 000 € TTC	3 %

Le projet a bénéficié d'une subvention de 100 000 € du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, au titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité.



Fin de la chasse le samedi après-midi en bordure d'Arve !

La municipalité et les instances locales de la chasse se sont entendues pour adapter les jours de chasse sur la commune. **Depuis Septembre, en bordure d'Arve, il n'y a plus de chasse le samedi après-midi.** La chasse se tiendra donc le jeudi toute la journée, le samedi et dimanche matin jusqu'à 11h30.



Aménagement paysager du cimetière



Les travaux d'embellissement et d'aménagement du cimetière sont terminés.

L'intégration paysagère des columbariums et du cheminement central ont créé une atmosphère apaisante et propice au recueillement.

Le cimetière est un patrimoine qu'il faut entretenir car c'est le témoignage de l'histoire et du passé du village au travers de ses sépultures.

NOTRE COEUR DE VILLAGE À L'ÉTUDE

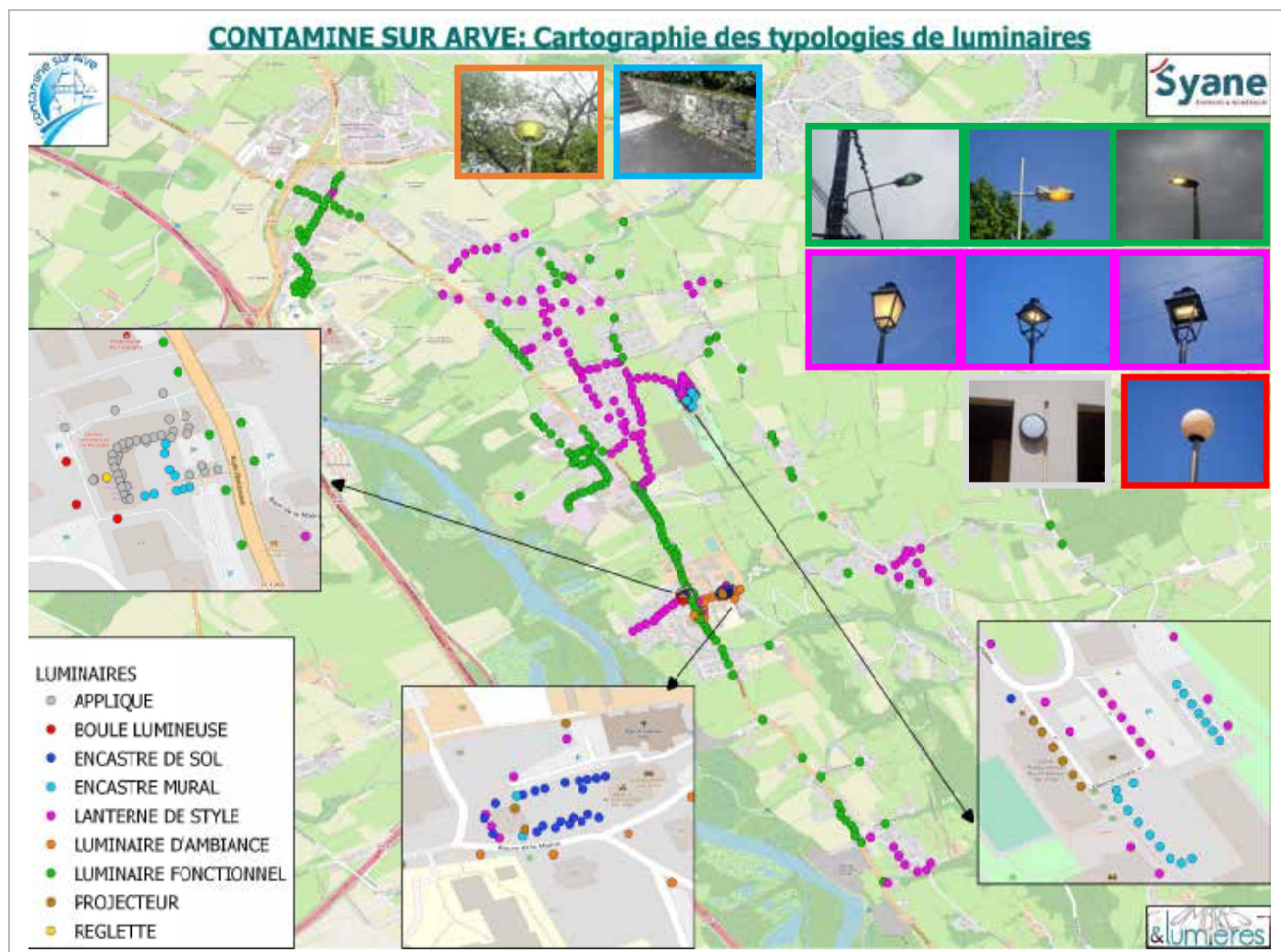
La finalisation des travaux du Quartier de la Barque n'est que la première phase d'un projet plus global à l'échelle de notre commune. Le fil conducteur du réaménagement du cœur de village reste évidemment l'amélioration du cadre de vie, à tout point de vue.

Pour l'ensemble du territoire, nous envisageons :

- La valorisation du **patrimoine** architectural et paysager
- La préservation des ressources **agricoles** et naturelles, en particulier l'eau
- La création et la conservation des **espaces verts**
- L'élargissement d'une offre de **stationnement** paysagère et respectueuse de l'environnement
- Apaiser et sécuriser les circulations tout en favorisant les **mobilités douces**
- Développer des espaces publics de **proximité** qualitatifs pour créer du lien
- Relier les différents hameaux et affirmer la centralité du **Cœur de Village**.

Réalisation 2024-2025





Aujourd'hui, la commune est équipée d'un peu plus de 400 points lumineux, d'âge et de technologie variables et d'une vingtaine d'armoires de commande.

L'étendue et la variété de ce parc rendent parfois son entretien difficile, notamment en termes de délais d'intervention. Par ailleurs, la commune souhaite pouvoir optimiser l'éclairage sur l'ensemble du territoire, notamment sur les questions de réduction des consommations et de la pollution lumineuse.

Le SYANE, Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, propose d'accompagner les collectivités dans leurs démarches pour un éclairage public juste et raisonné.

La commune de Contamine-sur-Arve a ainsi fait réaliser, en partenariat avec le SYANE, un diagnostic sur l'ensemble de son patrimoine dans le courant de l'année 2022. Ce diagnostic, qui permet une meilleure connaissance des installations d'éclairage public, est la première étape de l'engagement dans la commune d'une démarche d'optimisation et de rationalisation de son éclairage.

En effet, soucieuse d'un éclairage le moins impactant possible, pour la faune mais également pour le budget énergétique, la collectivité a acté, lors du Conseil Municipal du 20 octobre dernier, la délégation au SYANE de sa maintenance et de l'entretien de l'éclairage public sur

l'ensemble de son territoire.

Ainsi, à compter du mois d'avril 2023, et pour un forfait équivalent à son budget de fonctionnement actuel en éclairage public (soit environ 12 000 € annuels), l'entretien du parc se fera principalement de manière préventive :

- le renouvellement des luminaires s'effectuera en fonction de leur durée de vie prévisible, sans attendre la panne, pour un patrimoine globalement plus fonctionnel,
- le matériel à remplacer le sera systématiquement par du matériel plus moderne et donc plus performant, plus respectueux et plus économe, pour un ensemble finalement optimisé,
- les pannes continueront à être bien évidemment traitées, mais avec des délais d'intervention contractuels plus courts, pour des réparations plus rapides.

En parallèle, la commune a également sollicité le SYANE pour l'étude, dès le début 2023, d'une « Stratégie Lumière », cohérente et durable pour l'ensemble du territoire.

Il s'agit cette fois de développer une forme de « feuille de route » pour l'ensemble des projets à venir, autant sur le volet éclairage que celui de la mise en valeur. Il sera alors possible de définir, selon les objectifs de sobriété et de performance, le cahier des charges qui pourra être utilisé à chaque projet.



Sécurisation des hameaux

VOTRE SÉCURITÉ EST IMPORTANTE

Durant l'automne, des travaux de sécurisation ont été effectués dans certains hameaux de la Commune.

A Pouilly, un rétrécissement de la chaussée a été mis en place avec un ralentisseur appelé « coussin berlinois ». Une zone réservée aux piétons, route des Granges a été créée.

Sur la Route d'Annemasse, RD 1205, deux radars pédagogiques ont été installés aux deux entrées de la commune.



LE BALISAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉE

Cet été, avec l'appui technique de Faucigny Glières Tourisme, les chemins de randonnée de la Commune ont été balisés, la signalétique bien connue des randonneurs, puisqu'elle respecte la charte départementale de la Haute-Savoie, a été posée.

Ainsi, il est désormais possible de découvrir, à pied depuis les bords d'Arve au niveau du parking Pelloux, notre patrimoine local, le site Clunisien de l'Eglise Sainte-Foy et le Château de Villy, jusqu'à rejoindre Marcellaz et Faucigny par les hauteurs. Les amateurs de points de vue et de grands espaces trouveront également leur bonheur.



Coussin berlinois



Radar pédagogique

Pont des Samsons



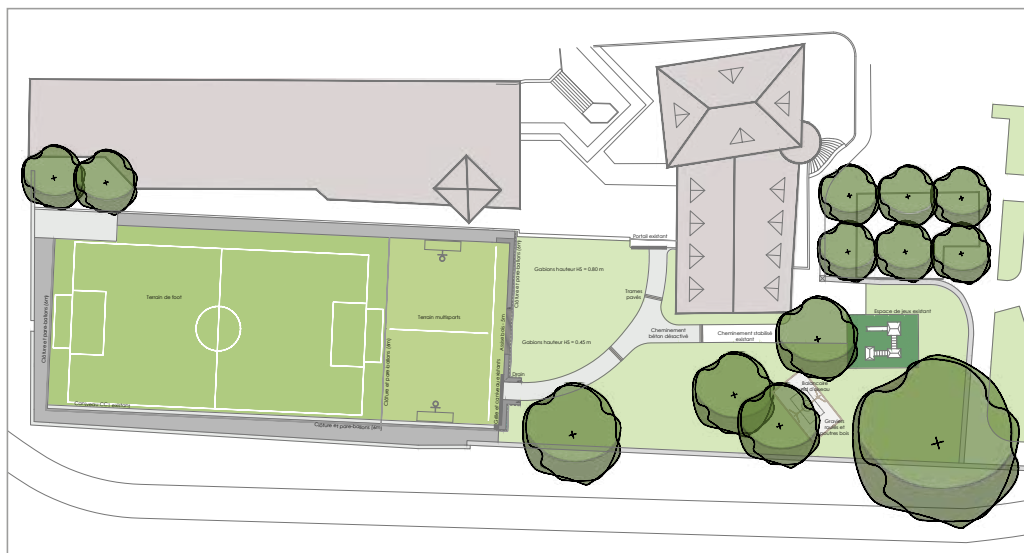
La chaussée de la route des Granges, au niveau du pont des Samsons avait été rétrécie depuis 2019 en mesure provisoire afin d'éviter l'effondrement du pont.

Le pont des Samsons est maintenant sécurisé !



Jeux Villy - Plan de masse

L'ANNÉE DU SITE DE VILLY POUR LE PLAISIR DES PETITS ET DES GRANDS.



Réorganisation de l'espace foot : création d'un terrain plus petit et d'un terrain multisports.

Ajout d'une balançoire nid d'oiseaux.



Au bout de l'esplanade une tyrolienne double sera installée.

Le CMJ visite l'entreprise QUADRA située à CONTAMINE-SUR-ARVE

Mercredi 30 novembre Yannick ANCRENAZ nous a ouvert les portes de son usine QUADRA située sur notre commune. C'est un constructeur français d'unités de production pour l'industrie du béton.

Merci pour cet accueil et cette visite guidée où les enfants ont pu se rendre compte du travail effectué par une entreprise qui fabrique d'impressionnantes machines.

L'après-midi s'est terminée par un très bon goûter.





Le Drapent en photos



Création artistique dans la cour d'école maternelle

UNE MAMAN D'ÉLÈVE A DESSINÉ DEUX MARELLES POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES PETITS

Nous pouvons te féliciter pour ces belles marelles dans la cour de récré...

Tu voulais garder l'anonymat... mais nous tenions ouvertement à te remercier au nom de l'équipe enseignante et de la municipalité.

Alors Nadège ...en plus de tes talents de soignante...tu es une artiste à tes heures perdues,

D'où te vient ce don ?

Nadège : j'ai toujours dessiné depuis que j'arrive à tenir un crayon. Je n'étais pas du genre à colorier sans déborder mais plutôt à reproduire le dessin sur une feuille blanche. Le dessin est quelque chose de merveilleux, il permet de donner vie à n'importe quel support, mettre de la couleur, de la joie, de l'émotion...

A quand ta prochaine œuvre...Si l'associatif et tes enfants t'en laisse un peu le loisir ...

Nadège : J'illustre des livres pour mes enfants, leur histoire de vie. J'ai commencé il y a maintenant 7 ans pour mon aîné, pour mettre en avant tout le bonheur et l'amour. Pouvoir partager aujourd'hui mon coup de crayon au-delà de ma propre histoire et voir d'autres enfants jouer chaque jour sur mes peintures est un vrai cadeau qui donne du sens.

Prochaine étape, la bibliothèque pour rendre les murs plus vivants !



CONSEIL DES JEUNES 2021/2022 :

En premier lieu nous voulions féliciter et remercier les « anciens » jeunes conseillers municipaux pour leur engagement et leur participation notamment :

- ✓ La création et la mise en place des nichoirs.
- ✓ La participation au choix des jeux qui agrémenteront le site de Villy.

ELECTION DU CMJ 2022/2023

Le 21 octobre 2022, les CMI et CM2 de l'école primaire de Contamine-sur-Arve, soit 51 électeurs, ont eu recours aux votes pour élire 12 jeunes Conseillers Municipaux des Jeunes.



12 candidats élus : ELISA, GLADYS, HELOISE, LILOU, LILY, MARCEL, MARIE, MILA, NATHAN, SARA, SOREN, TESS

La jeune Elisa a été élue Maire.

OBJECTIFS DU CMJ

Favoriser la participation des jeunes à la vie locale et leur permettre de donner leurs avis.

Proposer des projets et participer à leurs mises en œuvre.

Apporter aux enfants et adolescents une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines grâce à une collaboration avec les élus « adultes » de Contamine.

Impressions d'Elisa, Mademoiselle Le Maire du CMJ :

« Je suis fière mais stressée, je ferai de mon mieux pour aider la commune et merci d'avoir voté pour moi ».

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

1^{ère} participation officielle du CMJ :

C'est en présence du Conseil Municipal des Jeunes récemment élu qu'a eu lieu la cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre. Les chasseurs alpins du 27^{ème} BCA, accompagnés de Madame le Maire ont relayé la flamme du soldat inconnu jusqu'au monument aux morts.





Nettoyons la nature

Ils sont élus au Conseil Municipal des Jeunes et ils nous racontent leur journée.

Ce jour là ils se sont réunis avec certains parents et élus pour une opération « NETTOYONS LA NATURE » après avoir créé eux-mêmes les affiches distribuées dans les cahiers d'écoliers et chez les commerçants.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

LEURS SLOGANS TRÈS IMAGÉS ET ACTUELS ÉTAIENT :

- ✓ RESPECTONS LA PLANÈTE POUR UNE VIE + CHOUETTE
- ✓ TRIER LES DÉCHETS C'EST TROP STYLÉ
- ✓ NETTOYER LA TERRE, C'EST AIDER L'UNIVERS
- ✓ QUAND LA NATURE EST PROPRE, NOTRE VIE EST AU TOP
- ✓ LE TRI C'EST LA VIE
- ✓ RAMASSEZ VOTRE POLLUTION, SAUVEZ LES ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION
- ✓ NETTOYONS LA TERRE ET ON AURA DE L'AIR

CONTAMINE-SUR-ARVE
Nettoyons la Nature !

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022
RENDEZ-VOUS À 9H00
DEVANT «LA CONCIERGERIE »
SITE DE VILLY
VERRE DE L'AMITIÉ À 11H30

PARTENARIAT :
LE CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES,
L'ABELLE
ET LA MUNICIPALITÉ
OUVERT À TOUS !

RAMASSEZ VOTRE POLLUTION,
SAUVEZ LES ESPÈCES
EN VOIE DE DISPARITION.




Imp. PUNCHER - Ne pas jeter sur la voie publique.

Qu'avez-vous le plus ramassé ?

“ Des journaux et des papiers, des bouteilles, des canettes, des mégots, surtout autour de l'école. ”



Comment avez-vous trouvé votre village ?

Selon Nathan « le village est un peu sale, Élixa a trouvé que la commune était plus propre que les autres années,

Lilou qui s'entraîne à être comique : il existe des petits appareils bien pratiques nommés GPS pour le trouver facilement ! »

Si vous aviez une baguette magique que feriez-vous pour sauver la planète ?

Nathan voudrait qu'il n'y ait plus de pollution,

Elisa aimerait qu'il y ait une fleur qui pousse à chaque déchets ...

Lilou aimerait enlever tous les déchets de la terre.

En septembre 2022, Matthieu Prévost, directeur de l'Établissement Public d'Enseignement Agricole (plus communément appelé « lycée agricole » ou « LEPA ») a passé le relais à Emilie Fontaine, poursuivant son chemin de directeur en Ardèche. Emilie Fontaine, après 18 ans dans l'enseignement agricole et 4 établissements, est accueillie à Contamine-sur-Arve par Aline Watt-Chevallier, Maire et Présidente du Conseil d'Administration de l'établissement.

Méline Chatagneret, Directrice du CFPPA (formation par apprentissage et formation continue) et Manuel Eichner, Directeur du Pôle Équestre, qui connaissent bien l'établissement, voient arriver également :

- Thierry Repellin, Directeur adjoint en charge du lycée
- Morgane Duffy, ingénieure cheffe de projet en charge de l'alpage-école de Sulens,
- Vincent Auray, Directeur de l'exploitation agricole
- Noémie Duffy, secrétaire générale.

C'est donc une équipe renouvelée à 70 % qui s'est constituée pour piloter ce bel établissement et développer les projets non seulement pédagogiques mais également en lien avec les professionnels, agricoles, du monde du cheval et de la filière paysage. Le partenariat avec les



acteurs de la commune (mairie, associations, école...) permet de travailler à de nombreux projets (chantiers paysagers d'entretien ou de plantations, St Bruno, découverte de l'équitation pour les enfants de l'école, découverte de l'atelier caprin, rénovation de l'exploitation agricole...).

L'établissement, c'est également 77 personnes qui travaillent au service de l'enseignement : enseignants au lycée et formateurs au CFPPA, équipe administrative, infirmière et informaticien, Conseillère Principale d'Éducation (CPE) et assistants d'éducation

(surveillants), AESH (Assistant des Élèves en Situation de Handicap), agents de restauration, ménage et maintenance, salariés du pôle équestre et de l'exploitation, direction.

En 2022, une page se tourne également pour Annick Ancrenaz, salariée d'exploitation durant 43 ans au service de l'établissement : bonne retraite Annick !

Début 2023, le site internet de l'établissement sera tout nouveau pour démarrer une nouvelle campagne de recrutement des apprenants en vue de la rentrée 2023. Les journées portes-ouvertes permettront d'accueillir les jeunes et leurs familles le samedi 14 janvier et le samedi 11 mars 2023.

A la rentrée, l'établissement comptait :

- ✓ **227** élèves et étudiants, de la 4^{ème} au BTS
- ✓ **110** apprentis du CAP au BAC PRO
- ✓ **28** apprenants en formation continue (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole, Certificat de spécialisation, brevet professionnel)

soit 365 apprenants, les effectifs sont globalement en augmentation ces dernières années.





Lycée professionnel agricole

En sus de la 4ème et de la 3ème, 3 filières professionnelles sont proposées à Contamine sur Arve :

Filière Paysage

- CAPa Jardinier Paysagiste (formation continue, apprentissage)
- 2nde professionnelle Nature, Jardin, Paysage, Forêt (formation scolaire)
- Baccalauréat Professionnel Aménagement Paysager (apprentissage)
- formations courtes sous forme de modules thématiques.



Filière Agricole

- 2nde professionnelles Conduite Elevage et Cultures (formation scolaire)
- Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (formation scolaire)
- Brevet de Technicien Supérieur (BTSa) Productions Animales (formation scolaire)
- Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole - BPREA (formation continue)
- formations courtes sous forme de modules thématiques.



Filière Cheval

- CAPa Palefrenier Soigneur (formation scolaire)
- CAPa Maréchal Ferrant
- 2nde professionnelle Activités Hippiques
- Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (formation scolaire)
- Certificat de spécialisation éducation et travail des jeunes équidés (apprentissage et formation continue)
- Titre fédéral Animateur d'Equitation (apprentissage et formation continue)
- Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive « Activités Equestres »
- Formations courtes sous forme de modules thématiques.



Pour de plus amples informations, il est possible de prendre contact via le site internet de l'établissement

<https://epl.contamine.educagri.fr>, par téléphone (04 50 03 62 01),

ou sur les forums et salons, comme « Vaches en Pistes » les 30/31 mars et 1/2 avril 2023 à Rochexpo.

Les Associations de Contamine-sur-Arve

CETTE ANNEE LES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS
VOUS SERONT COMMUNIQUEES CHAQUE MOIS DANS LE TRAIT D'UNION

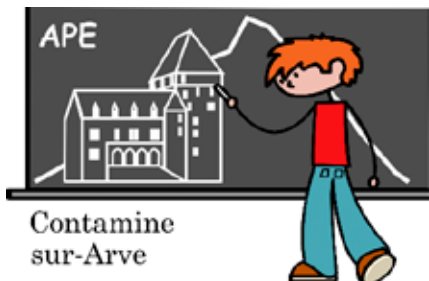
APE

Mathilde LOBRAICO, présidente

☎ 07 82 04 55 05

ape.contaminesurarve@gmail.com

📌 <https://www.facebook.com/apecontamine>



L'Association des Parents d'Élèves se mobilise toute l'année par des actions et des manifestations pour récolter des fonds destinés à financer une partie des activités culturelles, sportives et artistiques des élèves de l'école du Château de Villy.

LA SAINT BRUNO

Gilles ANCRENAZ, président

☎ 06 87 73 11 08

contact@lasaintbruno.fr - 🌐 www.lasaintbruno.fr

📌 <https://www.facebook.com/lasaintbruno/>



La fête du village est le 1^{er} dimanche d'octobre avec le concours des associations et des bénévoles.

Les bénéfices réalisés servent à acheter des équipements mis à disposition des associations du village pour leurs activités.

HYPHOSPHATASIE

Nadège RALLU PLANCHAIS

contact@hypophosphatasie.com

🌐 <http://wp.hypophosphatasie.com>



Association Nationale de la maladie Hypophosphatasie, maladie osseuse et dentaire très rare, environ 150 cas en France.

Objectif : accompagner et regrouper les familles à l'échelle nationale.

L'ABEILLE

Thierry DECURNINGE, président

☎ 04 50 03 64 67 - 06 89 15 60 23

thierry.decurninge74@gmail.com

abeilleassoc@outlook.fr - labeilleconta.com



Association d'intérêt général dont l'objet est la protection, la défense et la valorisation de l'environnement.

ASSOCIATION MI TOU

Mary PAQUIGNOT, présidente

📍 866 route des Granges

☎ 06 61 44 62 25

associationmitou@orange.fr



LOUNI, UN SOURIRE POUR LA VIE

Camille SCHÖNENBERGER

☎ 06 09 44 88 34

Louniunsourirepurlavie@gmail.com

📌 Louni, un sourire pour la vie

Financement d'appareillages et de certains soins spécifiques.

ATELIER DU CHÂTEAU

Régine DEPREGZ, présidente

📍 118 allée du Blanchard

☎ 04 50 03 69 54 - jl.deprez@orange.fr



L'atelier de peinture du Château de Villy est un espace artistique convivial.

L'atelier vous accueille le samedi de 9h à 12h et/ou le mercredi de 14h à 17h.

Aucun cours n'est donné seulement des conseils et un accompagnement artistique.

Les Associations de Contamine-sur-Arve

CLUB DES AINÉS

Nicole SAVOINI, présidente

📍 Impasse de Crozes
☎ 06 10 48 18 01



Le club rassemble des seniors qui ont envie de partager ensemble des moments conviviaux, lors de sorties mensuelles ou d'activités hebdomadaires : jeux de société, yoga doux, atelier chant, et cinéma une fois par mois.

AMICALE DES VOISINS DE LA BARQUE

Nadia ROUISSI HMAIDI, présidente

📍 191 route de la Barque
Personne ressource : Catherine LEBERGER
☎ 06 82 66 25 14
amicalecnldesvoisinsdelabarque@gmail.com



Cette association a pour objet la solidarité et l'entraide entre les locataires.

Elle se donne pour but la défense des intérêts des résidents.

DA CAPO

Line MASIERO, présidente

📍 18 route de Lossiège
☎ 06 32 94 12 16

Cette association a pour but de regrouper des chanteurs, dès l'âge de douze ans, pour apprendre des chants en français ou en anglais, à plusieurs voix.

LE PETIT MONDE D'EZIO

Nathalie CASANOVA

📍 150 route de Bonneville
☎ 06 30 82 26 81

le.petit.monde.d.ezio@gmail.com



Association pour les besoins liés à une situation d'autisme

EMDC

Catherine SMITH

☎ 06 44 08 85 52
emd.contamine@gmail.com - emdcontamine.fr
📘 https://www.facebook.com/ecolemusiquecontaminesurarve
📘 https://www.linkedin.com/company/%C3%A9cole-de-musique-74130



Notre équipe dynamique propose des cours de techniques instrumentale et vocale, avec en option de l'éveil et de la formation musicale.

TIGERS CLUB KICK BOXING

Serge MERMOUX

☎ 06 67 71 01 31 - 06 74 58 93 31
sylvie.mermoux@gmail.com
🌐 tigers-club-full-contact.com
📘 Tigers-Club-Kick-Boxing - 📷 tigersclubkickboxing



Les cours de kick boxing et cardio boxing ont repris avec succès cette saison : 125 licenciés de 7 à 58 ans.

Nos disciplines pieds-poings et travaillent autant le physique que le mental.

LA CONTAMINOISE

David CHAMBET

📍 944 route de Lossiège
☎ 04 50 03 67 13 - 06 32 50 78 53
chambetdavid@icloud.com

Pratique de la pêche sportive

CONTAMINE TT

Christian DEMAIZIERE

📍 417 route de Pouilly
☎ 04 50 03 92 87 - cdemaiziere@wanadoo.fr

Association pour les amateurs adultes de Tennis de Table.

Les Associations de Contamine-sur-Arve

NORDIC RANDO PLUS

Monique MAGNIN-MICHEL



NORDIC RANDO PLUS a pour objectif le développement de la pratique de la marche nordique et de la randonnée.

RDV DANSE

Yann PACCOT

📍 337 route des Granges

☎ 06 60 81 49 78

info@rdv-danse.com

🌐 www.rdv-danse.com

RDV Danse Rvdanse74



Horaires : du lundi au vendredi de 15h à 22h.

Cours de danse, soirées dansantes, démonstrations, spectacles.

LES CONTAMINÉS DE LA BELOTE

Edouard PUTHOD, président

☎ 06 80 67 13 40

les.contamines.de.la.belote@gmail.com

Concours de belote à la mêlée les derniers vendredis de chaque mois de 13h à 19h à la salle polyvalente.

LES AMIS DE LA GRANDE MAISON

Danielle DECROUEZ, présidente

☎ 06 80 06 84 66

lesagmcontamine@gmx.fr

🌐 <https://www.lesamisdelagrandedemaison.com>



L'association propose des sorties à la découverte du patrimoine, des ateliers d'entraide généalogique, des visites commentées de l'église.

AICA DES BUCHES

David CHAMBET

📍 944 route de Lossière

☎ 04 50 03 67 13 - 06 32 50 78 53

chambetdavid@icloud.com

Association Intercommunale de Chasse Agréée.

ATELIER DE LA PAROLE DONNÉE

Jean-Paul CLERET

📍 34 impasse des Croses

☎ 06 13 06 45 55 - cleret.jp@free.fr

Atelier d'écriture et d'arts plastiques.

VIE-TAMINE

Christine 06 72 80 03 04

Fabienne 06 30 43 66 21

Inscriptions

Nathalie 06 62 59 65 45

associationvietamine@gmail.com

🌐 www.vie-tamine.com



Animer la vie locale et développer les liens sociaux, sportifs et culturels et lors de manifestations.

La Chaîne du Cœur

apporte de l'aide aux personnes rencontrant des problèmes graves dans leur vie pour alléger un peu leur quotidien bouleversé.

LES PÉTANQUEURS DU CHÂTEAU

LAVAL Luc, président

☎ 06 73 42 64 26



Les mercredis et dimanches à partir de 14h au Château de Villy dès l'arrivée des beaux jours, ouvert à tous.



Manifestations en images...

Vie Associative

Association Hypophosphatasie



Service National Universel



Association Vie-Tamine, sortie Cenis



Rentrée des classes



Association Saint Bruno



La course

Forum des Associations



Moules frites

Association Tigers



Vaches lycée





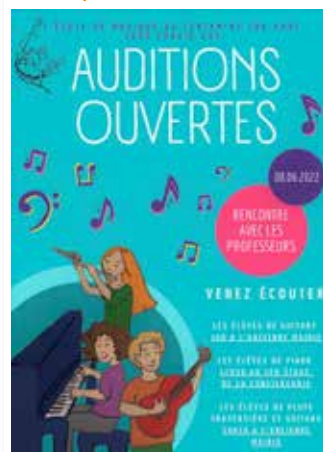
Association l'Abeylle faites du vélo



Association AGM



Association EMD



Le club des Aînés



14 Juillet



Voici le nouveau
logo du CCAS
de Contamine-
sur-Arve !



QU'EST QU'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU CCAS ?

C'est un service mis en place par la mairie, dont l'objectif est de venir en aide à tous les contaminois tant sur le social, l'administratif, la santé...

Concrètement, sur notre commune et en toute discrétion, l'équipe du CCAS, vient régulièrement en aide aux familles en difficulté.

N'hésitez pas à contacter le CCAS, en cas de nécessité au **04 50 03 60 17**.



QUEL EST LE BUT D'OCTOBRE ROSE ?

**C'est une campagne annuelle
de sensibilisation
au DÉPISTAGE
DU CANCER DU SEIN.**

A cette occasion, pour soutenir cette campagne nationale de dépistage, le rond-point de Péri et l'entrée de la Mairie ont été décorés.

Une buvette au profit des « FÉES ROSES » Association de Contamine, a été mise en place lors du marché du 28 octobre. Cette manifestation a rencontré un vif succès et a permis de récolter 365 €. Un grand merci à tous les participants.



La Semaine Bleue a eu lieu du 3 au 9 octobre.

La SEMAINE BLEUE est une manifestation nationale qui met les séniors à l'honneur.

Les CCAS de Bonneville, Contamine-sur-Arve, Marignier et Glières Val de Borne participaient à cet événement, organisant chacun des animations.

Cette année dans notre commune et sur le thème *Changeons notre regard sur les aînés*, le CCAS de Contamine a organisé un atelier « maquillage et studio photo ». Environ 10 participantes ont tenté l'expérience. Elles ont bénéficié de conseils mais aussi des soins

Changeons
notre regard
sur les aînés

Prisons les idées reçues !



personnalisés d'une esthéticienne. Une fois maquillées et radieuses, elles ont été photographiées par les membres du club photo de l'Office de la Culture et de l'Animation de Bonneville.

Toutes les participantes, fortes des bons conseils esthétiques et enchantées de ce moment de détente et convivial ont reçu en cadeau un coffret de maquillage offert par la société de cosmétique Peggy Sage, dont le siège social se situe à Bonneville.

CONCOURS DU PLUS BEL EPOUVANTAIL !

Dans nos campagnes, les épouvantails ont disparu. C'est sans compter sur les membres du CCAS pour les faire « revenir » durant l'été.

Le concours était ouvert à tous les habitants de Contamine. Seize épouvantails ont été créés, plus originaux les uns que les autres. Ils ont d'ailleurs été exposés dans les jardins de la Mairie pour être soumis à un vote du public. Ce n'est que le jour de la fête du village « Saint-Bruno » que le vote a eu lieu (environ 300 bulletins). Un grand bravo à tous les participants et à l'épouvantail ATAK qui a remporté le suffrage.



Le repas annuel du CCAS dimanche 20 mars 2022

LE THÈME ETAIT LE PRINTEMPS

C'est dans une ambiance très colorée et printanière que s'est déroulé le repas des aînés de 65 ans et plus, offert par le CCAS.

Ce repas dansant a été d'autant plus apprécié qu'il n'avait pas eu lieu depuis deux ans en raison de la pandémie.

Ayant été privé pendant ces deux années, tout en respectant les gestes barrières, tous les participants ont eu grand plaisir à se réunir et à renouer enfin avec « la vie normale ».

**Pour information,
le prochain REPAS ANNUEL
(thème "Les Antilles")
sera le 19 mars 2023.**

Réservez votre dimanche !



MOBILISATION POUR L'UKRAINE

Dès le début du conflit, les membres du CCAS se sont très rapidement mobilisés. Face à ce drame humain, une permanence a été organisée à l'ancienne mairie de Contamine les samedis 5 et 12 mars.

Des produits de premiers secours, de logistique, d'hygiène et d'alimentation ont été collectés.

Suite à cet appel aux dons, les contaminois ont été d'une extrême générosité.

12 m³ de matériel ont ainsi été collectés, triés et transportés vers les centres de la Protection Civile 74 et

les scouts de Cluses qui ont pris en charge l'acheminement vers les camps de réfugiés aux frontières de l'Ukraine.

Des boîtes d'appel aux dons ont également été déposées auprès des commerçants et lors des diverses manifestations au sein de la commune. L'argent récolté d'un montant de 1 650 € a été transmis à la Protection Civile 74.

Les membres du CCAS tiennent vivement à remercier tous les généreux donateurs qui se sont mobilisés pour cette cause.

Le CCAS poursuit son aide face à cette crise humanitaire en relayant les propositions d'hébergement.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL

Dès le début décembre 2022, les membres du CCAS ont confectionné les colis de Noël destinés aux habitants de Contamine de plus de 75 ans. Comme les années précédentes, ils ont reçu un accueil des plus chaleureux de la part des bénéficiaires.

Cette distribution est toujours un moment privilégié fait de rencontres, d'échanges et de convivialité, chers aux membres du CCAS.



ANIMATIONS POUR LE TELETHON



MARCHÉ DU CENTRE, avec balade aux lampions et à poneys, animations sportive et musicale mais surtout l'apparition du PÈRE NOEL.

Tous les bénéfices ont intégralement été reversés à **l'AFM TELETHON** soit **2 567 €**.

Merci à tous les bénévoles pour leur participation mais aussi aux généreux donateurs de **SOUTENIR LA RECHERCHE !**

**EN CAS D'URGENCE
J'APPELE LE 15**

**Bons réflexes si j'ai besoin
de soins imprévus :**

EN JOURNÉE :

- 1** Je contacte mon **médecin traitant** ou un **médecin pouvant consulter rapidement**.
- 2** Si je n'ai pas de médecin traitant, je contacte :

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) :
CPTS BAS CHABLAIS (04 56 66 04 40) - **CPTS GRAND ANNECY** (04 26 78 49 32)
CPTS NORD 74 (06 49 58 68 48)

Les structures de permanence de soins :
SOS Médecins ANNECY (3624) - **SOS Médecins THONON LES BAINS** (3624)
Urgences Médicales du Léman (UML) (04 50 49 15 15)

Les centres de soins non programmés et les cabinets de montagne :
(scannez le QR code pour accéder aux coordonnées, ou voir au dos)

NUIT (de 20h à 8h) / WEEK-END / JOURS FÉRIÉS :
J'appelle le 15
 Le médecin régulateur évalue la demande de soins et :
 - me donne des conseils
 - ou m'oriente vers le médecin de garde du secteur ou les Urgences hospitalières





Le CHAL renforce sa dynamique écoresponsable par la création d'un Comité «Développement Durable».

Plusieurs actions ont été mises en place au CHAL ces dernières années, tant au niveau des bâtiments, des énergies, du traitement des déchets que dans les domaines de la prévention de la santé, de la promotion de l'employabilité...

Afin d'aller encore plus loin, la Gouvernance du CHAL a validé en avril 2022 la création d'un **Comité «Développement Durable»** qui s'appuie sur une équipe opérationnelle et sur 8 groupes thématiques : *Achats - Alimentation - Bâtiments et énergie - Développement sociétal - Environnement et biodiversité - Gestion des déchets - Sobriété des pratiques de soins - Transports.*

En quelques mois, les actions menées ont été nombreuses : la mise en place du « Forfait Mobilités Durables », la cartographie du covoiturage au CHAL, la conférence « Développement Durable et Santé » (le 29 sept. 2022) animée par un membre expert du Shift Project Santé... ainsi que les projets en cours de réflexion : la Charte d'engagement du professionnel, les bornes de recharge pour véhicules électriques, l'extinction progressive des lumières extérieures et intérieures, la juste utilisation des consommables, la limitation des impressions papier...

Il est également ressorti l'importance d'impliquer TOUS les professionnels du CHAL et d'associer TOUS les citoyens (associations, entreprises, particuliers...) impliqués dans la démarche. Ainsi, pour favoriser les échanges et recenser les idées, une boîte mail a été créée : developpement_durable@ch-alpes-leman.fr

Pour TOUS, professionnels, patients, visiteurs, générations présentes et futures, soyons des acteurs enthousiastes du Développement Durable !



Solidarité et Entraide






LEMAN MONTBLANC GROUPE HOSPITALIER DE FRANCE

LE CHAL RECRUTE

- infirmier(e)s
- infirmier(e)s spécialisé(e)s
- sages-femmes
- manipulateurs en radiologie
- masseurs-kinésithérapeutes
- aides-soignant(e)s
- techniciens de laboratoire
- et + de 70 autres métiers...

Découvrez les 12 bonnes raisons supplémentaires de nous rejoindre

Postulez dès maintenant : www.ch-alpes-leman.nous-recrutons.fr

  @CHAL74



FORMATION

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants du CHAL forme :
 - 316 étudiants Infirmiers (3 promotions)
 - 79 élèves Aides-soignants
 - Budget : 2.986 M€
- Budget Formation continue des professionnels du CHAL : 1,11 M€



Les épandages, une valorisation des engrais de ferme

Une vache produit 40 kg de bouse et 13 litres d'urine par jour.

Ces déjections sont valorisées sur les exploitations de Contamine-sur-Arve.



GESTION DU FUMIER & PURIN :

Les déjections sont récupérées sur des plates-formes à fumier et le purin s'écoule dans une fosse située dessous ou en système « lisier » dont les effluents sont stockés sous forme liquide. Ces ouvrages sont étanches et ont une capacité de stockage de 4 mois minimum. Les fumières et fosses respectent les normes de protection de l'environnement et de l'eau.

Tout ce qui est produit est récupéré !

Fumier, lisier et purin produits dans les fermes vont être récupérés pour être épandus et ainsi fertiliser les surfaces agricoles. C'est donc un **recyclage naturel** mais qui se **raisonne**. On n'épand pas pour se débarrasser mais pour valoriser.

Les cultures et l'herbe se nourrissent des éléments présents dans le sol ou apportés.

- **La période d'épandage est à adapter au stade des plantes :** on épand donc plutôt au printemps et en été.
- **La dose d'épandage est également à adapter aux besoins de la plante :** si on épand de trop grosses quantités, les plantes ne peuvent pas tout consommer et une partie est perdue.

EXPLICATION D'UN AGRICULTEUR DE NOTRE COMMUNE :

« L'objectif de l'épandage est d'apporter au sol les éléments nutritifs dont les plantes ont besoin pour se développer et il faut les apporter au bon moment. Nous avons tout intérêt à **bien valoriser les engrais de ferme pour limiter les achats d'engrais du commerce** (qui ne viendra qu'en complément des déjections).

La Politique Agricole Commune (PAC) et le cahier des charges REBLOCHON définissent des doses maximales d'apport de fumier, purin et engrais par hectare. **Nous avons des pratiques de fertilisation extensives**, nous devons alors conserver suffisamment de surface mécanisable pour pouvoir épandre les effluents produits par nos animaux.

Bien évidemment, **pour limiter au maximum les risques de pollution** lors de l'épandage de déjections animales, nous nous éloignons des cours d'eau.

Enfin, nous savons bien que les déjections animales ne sentent pas bon mais nous faisons **le maximum pour limiter les nuisances pour le voisinage** : nous évitons les épandages en fin de semaine, par temps chaud en plein été, toutefois, nous devons tenir compte aussi de la météo. »

Rénovation énergétique des bâtiments

Le service Regenéro est un service disponible à l'échelle du Pôle métropolitain du genevois français, cofinancé par la communauté de communes, il vise à accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.

L'accompagnement proposé est de deux niveaux :

1. Information et conseil
2. Accompagnement des projets de rénovation

Le particulier doit être propriétaire et éligible (selon l'âge du bâtiment, le gain énergétique, et les revenus du propriétaire). La plateforme Regenéro accompagne alors les usagers dans le montage des dossiers pour permettre le versement des aides allouées par les collectivités. Plus d'information sur le site :

www.genevoisfrancais.org/transition-ecologique



COMMENT TRAQUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

LE GASPILLAGE EST UNE RÉALITÉ



DES SOLUTIONS ANTI-GASPI À TOUTES LES ÉTAPES



PREUVE QUE ÇA MARCHE !



Une opération nationale menée par l'ADEME et 3 associations de consommateurs (CSF, CLCV, Familles Rurales).



243 foyers accompagnés pour appliquer les solutions anti-gaspi.



- 59 % de gaspillage alimentaire !

Les foyers passent en moyenne de 25,5 à 10,4 kg gaspillés par an et par personne, soit 30 repas économisés. 3 mois après l'opération, les foyers continuent d'appliquer les bons gestes.

POUR ALLER PLUS LOIN

Guide **Manger mieux, gaspiller moins**
Article **Pourquoi gaspillons-nous autant de nourriture ?**
Fiche **Ma recette anti-gaspi**



FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

<https://www.fruits-legumes.org/>



Réservoir d'eau de la Chaffardière

Dans le cadre de sa politique d'interconnexion des réseaux et des ressources en eau sur son territoire, la régie des eaux Faucigny Glières a procédé au cours des années 2020 et 2021 à la construction d'un nouveau réservoir : le réservoir de la Chaffardière.

Cet ouvrage d'un volume utile d'eau potable de 500 m³ permet, de par son implantation à 600 m d'altitude, d'alimenter les secteurs de La Grangeat sur Contamine-sur-Arve (voir jusque

la Côte d'Hyot sur Bonneville et de la Perrine, du Chef-Lieu jusqu'à La Grangeat sur Contamine-sur-Arve (voir jusque Findrol en cas de nécessité).

Ce réservoir est alimenté par pompage de l'eau de la nappe du Borne (forages des Vorziers sur Dessy à Bonneville) et permet donc de suppléer les ressources en eau gravitaire de ces secteurs déficitaires en période d'étiage (août à octobre) notamment lors des périodes de sécheresse comme en 2022.

Sur la commune de Contamine-sur-Arve, ce nouveau réservoir permet de pallier aux faibles débits des sources de la Perrine et du forage de Lossiège qui ne permettent plus à elles seules en périodes d'été et d'automne d'alimenter la commune.

Ces travaux ont été couplés en 2021 et 2022 dans le même secteur avec la réhabilitation du réservoir historique du Bois du Ban datant de 1960 et d'un volume de 1500 m³ et la construction d'un nouveau réservoir d'un volume de 1100 m³. Ces 2 ouvrages, alimentés par les mêmes forages, permettent non seulement l'alimentation du réservoir de la Chaffardière mais surtout des zones de vallée de Bonneville, Vougy et Ayze.

Ces travaux d'un montant total d'1.5 millions d'euros, permettent donc l'alimentation et la sécurisation en eau potable d'une très grande partie des communes de Ayze, Bonneville Contamine-sur-Arve et Vougy et sont l'aboutissement du travail de solidarité et d'optimisation de la gestion de la ressource en eau effectué depuis de nombreuses années au sein de la régie des eaux Faucigny Glières.

Ce projet a fait l'objet d'une subvention de 50 % de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du plan rebond 2020-2021.



FONDS Air Bois
BOIS & ÉNERGIES RENOUEVABLES

2000€

QUI TOMBENT AU POÊLE !

PPA : LE FONDS AIR BOIS EST PROLONGÉ SUR 2023 !!!

Sècheresse et restriction d'eau, nos agriculteurs s'adaptent !

Qu'est-ce que le SORGHO ?

C'est une plante herbacée originaire d'Afrique, une graminée cultivée pour ses graines et son fourrage. Le SORGHO est une céréale qui ressemble un peu au maïs mais son système racinaire le rend **résistant à la sécheresse** ce qui fait qu'il est principalement cultivé en Afrique pour nourrir le bétail (sorgho fourrager) et pour l'alimentation (sorgho grain). Toutefois, on le trouve aussi beaucoup en Inde et en Amérique du Sud, ce qui le classe au 5ème rang des céréales, après le maïs, le riz, le blé et l'orge.

Pourquoi la cultiver à Contamine-sur-Arve ?

Sur notre commune, deux exploitations cultivent du SORGHO, l'une pour ses graines destinées à la fabrication de farine pour animaux, l'autre pour le récolter en fourrage vert et ainsi nourrir les bovins en été.

Cette culture prend de l'ampleur sur notre territoire pour pallier aux étés de plus en plus secs et chauds. C'est une céréale vertueuse et énergétique, ses besoins en eau et en azote sont bien moindres par rapport au maïs, ce qui la rend très intéressante. Autre avantage non négligeable, son grain ne nécessite pas de séchage pour le stockage car il est suffisamment sec au moment de la récolte.



Au moment de la récolte du grain, seul le sommet est récolté, ce qui laisse une grande quantité de résidus qui se décomposeront pendant l'hiver. Ils sont donc valorisés sur place favorisant ainsi la fertilité des sols et créant un amendement naturel.



Un geste simple qui fait parfois la différence.

L'herbe est une ressource essentielle pour les agriculteurs, les troupeaux la mangent fraîche l'été et sèche en hiver.

Ensemble adoptons un comportement responsable, respectons la nature et le travail de nos agriculteurs.

Restons sur les chemins !





Zone Agricole Protégée

Sur les territoires de Contamine-sur-Arve, Fillinges et Nangy

L'année 2022 a été mise à profit pour élaborer les éléments de cette ZAP (Zone Agricole Protégée), annoncée dans notre précédente édition de l'Essentiel.

Le projet trouve sa source dans le fort potentiel agricole du secteur, combiné avec le contexte de pression foncière que subit notre commune, située à proximité de Genève et accueillant le CHAL.

Notre territoire bénéficie d'une exposition exceptionnelle et présente de nombreux atouts. C'est pourquoi nous devons aux générations actuelles et futures de préserver notre environnement, notre agriculture et notre biodiversité, en maintenant la dernière « coulée verte » entre Les Voirons et le Salève.

Les objectifs de l'instauration d'une ZAP sur notre territoire sont :

- La maîtrise de la pression foncière,
- La préservation de la production agricole de qualité, majoritairement sous appellation d'origine,
- L'inscription dans la durée de l'usage agricole des sols, notamment au regard des décisions d'aménagement,
- Le maintien de l'activité agricole en tant qu'activité économique.

Il s'agit de sécuriser les exploitations agricoles existantes et de faciliter leur éventuelle transmission en leur apportant une lisibilité sur l'avenir des terres agricoles. Notre agriculture pourra ainsi continuer à assurer ses fonctionnalités multiples et essentielles à notre futur.



Légende : Les trois fonctions principales de notre agriculture

Aujourd'hui, la coopération avec les communes voisines de Fillinges et Nangy et l'appui technique de la chambre d'agriculture ont permis d'identifier un périmètre de ZAP cohérent et pertinent pour l'avenir de notre agriculture.

Celui-ci a été validé par la délibération du Conseil Municipal en date du 20 octobre 2022. Une enquête publique conjointe sur les trois communes sera prochainement ouverte par le Préfet et permettra à tous de prendre la connaissance détaillée du projet et surtout d'exprimer son avis.



SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE du 17 AU 23 AVRIL 2023

Thème : « L'ENERGIE ÇA SE REFLECHIT ! »

Comme toutes les années Contamine-sur-Arve participe à la semaine du Développement Durable organisée par la CCFG.

Cette année, Contamine organisera une manifestation intitulée «la boîte à outils de la rénovation énergétique» **lors du marché du Centre le vendredi 21 avril 2023.**

Les sociétés InnoVales (www.innovales.fr) et Mole Energie seront présentes afin de proposer différentes solutions de rénovations énergétiques.



Le Tri + Simple! Dès le 1^{er} JANVIER 2023

100% DES PAPIERS & DES EMBALLAGES DANS LE JAUNE!

NOUVEAU! TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE :

Sydeval Syndicat des Déchets, de l'Eau et de la Valorisation

Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIÈRES

Cluses avec 3 communes partenaires

CITEO

Participez à mesurer la qualité de l'air !

Depuis le mois de janvier 2022, le service « captothèque » permet aux habitants de l'ensemble des communes de la communauté de communes, d'emprunter gratuitement un micro-capteur de mesure de la qualité de l'air afin d'explorer et mieux comprendre la pollution atmosphérique dans notre commune.

Au mois de septembre 2022, plus de 1500 citoyens de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé plus de 15000 sessions de mesures.

Il s'agit d'un service proposé par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'observatoire régional agréé de la surveillance de la qualité de l'air, soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes, la communauté de communes de Faucigny-Glières et l'ADEME (L'Agence de la Transition Ecologique). Participez à cette initiative, importante pour notre qualité de vie en vous inscrivant tout simplement à ce service gratuit !

Plus d'informations sur le service de captothèque à l'adresse : <https://captotheque.fr/fr>

(et comprenez)

Explorez La qualité de l'air que vous respirez

Grâce à la Captothèque, empruntez gratuitement l'un de nos micro-capteurs et mesurez librement la qualité de l'air autour de vous. Partagez vos découvertes avec la communauté Captothèque.

Une expérimentation inédite sur votre place au centre de l'observation de la qualité de l'air, pour mieux comprendre et améliorer vos connaissances sur le sujet.

Vous voulez simplement consulter les données? C'est possible ! Les mesures sont en fait en ligne sur notre plateforme web.

Participez !

Comment ça marche ?

- 1 Empruntez gratuitement un capteur
- 2 Synchronisez le avec votre Smartphone
- 3 Mesurez l'air autour de vous
- 4 Explorez les mesures de la communauté



Captotheque.fr

Un service de **Atmo** Auvergne-Rhône-Alpes
Soutenu par **La Région** Auvergne-Rhône-Alpes

equipe@captotheque.fr

Décès, ils nous ont quitté cette année.



Monsieur Daniel STEPIEN
nous a quitté le 5 octobre 2022

D'abord élu conseiller municipal en 1989 il a été **Maire pendant 10 ans** de 1991 à 2001, puis à nouveau conseiller municipal jusqu'en 2008. Architecte et homme de tempérament, il avait des idées visionnaires pour la commune, il s'est investi totalement durant ces années. Nous lui devons l'acquisition du Château de Villy, emblème de notre commune, et de la propriété qui l'entoure. Il a été à l'initiative de la création du groupe scolaire en 1995, et de la salle polyvalente en 1997.

L'église a été restaurée sous son mandat, les zones artisanales de Findrol et de La Forêt se sont également développées sous son mandat, mais aussi la mise en souterrain des lignes téléphoniques, l'extension du réseau d'eau potable, la projection de l'installation du CHAL sur notre territoire, et bien d'autres réalisations.

Nous remercions Daniel pour tous les projets qu'il a défendus et qu'il a menés à bien et lui rendons un dernier hommage.

Le père Amédée le 17 août 2022.

Connu pour son enthousiasme et son humour, il accueillait tous les croyants ou non croyants, athées, riches, pauvres... dans sa cuisine chaleureuse du presbytère de Fillinges.

Autour d'un bon verre, c'était l'occasion de grandes discussions. Nos pensées vont à ses proches et ses paroissiens.



Au revoir Gilles !

Gilles LHOTE nous a quitté le 15 août 2022.

Contaminois d'adoption, mais contaminois de cœur, il a été une personne essentielle pour notre commune.

En 1979, il s'installe à Contamine accompagné de Simone son épouse et leurs enfants Frédéric et Delphine, pour prendre la direction du Lycée Professionnel

d'Enseignement Agricole, poste qu'il occupera pendant 10 ans. Sa pugnacité et sa clairvoyance ont permis au lycée agricole de se développer et d'occuper une place prépondérante dans l'enseignement agricole régional.

La retraite arrivée, Gilles à tout naturellement mis à profit ses compétences et ses connaissances pour le compte du Dauphiné Libéré. Ainsi il est devenu correspondant local de presse sur le secteur de Bonneville et particulièrement celui de Contamine-sur-Arve. Présent à tous les événements, les manifestations municipales ou associatives, son appareil photo d'une main, sa sacoche de l'autre, rien ne lui échappait.

Nos pensées vont à sa famille et ses proches, avec le départ de Gilles, nous perdons une « sacrée personnalité » qui a tant donné pour notre commune et que nous remercions infiniment.

Denis Rubin le 18 octobre 2022, vous le rencontriez au P'tit Contamine pour vous servir un café ou retirer un colis. Il était connu des anciens par son entreprise du bâtiment sur la commune. Nous avons une pensée pour ses proches.





NAISSANCES

31 naissances au total. Seuls 20 parents souhaitent la parution dans le bulletin municipal.

BOISSAY Mahé né le 18 janvier
VALTY Gabriel né le 01 février
DEGRYSE Agathe née le 22 mars
VINCENT Willow née le 06 mai
OMONT SABATIER Liam né le 18 juin
DECEAU Léo, né le 09 juillet
LESPINASSE LEFEVRE Linh née le 26 juillet
CHEVAL Gabriel né le 13 août
LHOTE Juliette née le 18 août
FRAZEL Nolan né le 08 septembre
CONDÉ Mariama née le 09 septembre
THIÉBAUT Luka né le 19 septembre
BAJRAKTARI Melina née le 25 septembre
DEMIR Ali né le 06 octobre
LAROUÉ Noah né le 26 octobre
BOUJAHMA Leya née le 07 novembre
CASTEL Corentin né le 18 novembre
TOUILLON BUSSÉ Doriann né le 24 novembre
LEONE Emma née le 28 novembre
GAY Malo né le 14 décembre

DÉCÈS

RONGEARD Martine décédée le 14 février
PELLOUX Christian décédé le 18 mars
LAURENT Joëlle décédée le 27 mars
GERFAUD-VALENTIN Eliane décédée le 28 mars

KINAPENNE Alain décédé le 09 avril
GAILLARD-LE-COR Germaine décédée le 14 avril
LHOTE Gilles décédé le 15 août
STÉPIEN Daniel décédé le 10 octobre
RUBIN Denis décédé le 18 octobre
COUDURIER Josiana veuve MÉDICO décédée le 16 janvier
SAILLET Irène épouse BRIGUET décédée le 16 décembre

MARIAGES

15 mariages au total dont 1 in-extremis.
 1 ne souhaite pas paraître dans le bulletin municipal.



FACK André et BERTOLI Sylvie, le 03 mars
GAUVAIN Maëva et SAMBAER Grégory, le 02 avril
DECEAU Xavier et SIMOES MALHAES Lucie, le 16 avril
MENANTEAU Cédric et MONNERET Christelle, le 27 mai
TOVANY Frédéric et BRZECZEK Virginie, le 02 juillet
TANNÉ Maxime et MILIA Elodie, le 16 juillet
MACHISSOT Gérald et RENÉ-CORAIL Marjorie, le 23 juillet
SELLA Laurent et CASANOVA Nathalie, le 23 juillet
BENALLOU Sabina et AIT NOURI Abdesslam, le 06 août
RAPIN Vincent et OVAN Ornella, le 19 août
DESMIS Laurent et DEPLANTE Vanessa, le 10 septembre
THIBERVILLE Eloi et YAHYAOUI Kaouther, le 17 septembre
DI MARINO Vanessa et FERNANDES Patricia, le 10 décembre



PACS

3 PACS au total.

MARTINET Florent et BOITON Laura, le 21 janvier
CHATONNET Dylan et MACHISSOT Ophélie, le 17 mai
MESSIANT Elise et CHATELAIN Jonathan, le 25 juillet

Par respect de la vie privée, seuls sont mentionnés, dans la rubrique ÉTAT CIVIL les évènements ayant reçu l'approbation des personnes concernées ou de leur famille.



Agenda des manifestations 2023



✓ **Tous les vendredis :**
Marché du centre de 16h à 19h
de Février à Décembre

✓ **Le 3^{ème} samedi de chaque mois :**
Atelier de généalogie à la Conciergerie
(1er étage) de 10h à 12h

✓ **Tous les vendredis**
de 13h à 19h :
Concours de belote à la mûlée
à la salle polyvalente

Janvier

Le Club des Aînés le 14/01 : Assemblée Générale et galette des rois à la salle polyvalente.

L'Abeille le 20/01 à 19h30 : Conférence sur « Les félins de Haute-Savoie » C. Gilles France Nature Environnement.

Mairie le 27/01 à 19h30 : Cérémonie des vœux à la salle polyvalente.

Février

EMDC (école de musique) le 01/02 : Petites auditions, la Conciergerie.

EMDC le 03/02 : Petites auditions, la Conciergerie.

EMDC le 03/02 : Assemblée Générale, la Conciergerie.

L'Association des Parents d'élèves (APE) le 04/02 : Carnaval.

Le Club des Aînés le 9/02 : Repas des adhérents.

AGM le 10/02 à 19h : Assemblée Générale à l'ancienne mairie.

Association la Saint Bruno le 17/02 à 20h : Assemblée Générale à la salle polyvalente.

Mars

APE le 11/03 : Loto des enfants et Loto des adultes.

La Mairie, le CMJ et l'Abeille le 18/03 : Nettoyons la nature.

CCAS, repas annuel le 19/03 : « Les Antilles ».

Vie-Tamine le 25/03 et 26/03 : Salons des vins et saveurs au château de Villy au profit de la chaîne du cœur.

Avril

Hypophosphatasie le 01/04 : Bourse'Hypo, vêtements et accessoires enfants.

Mairie le 21/04, marché du centre, "outils rénovations énergétiques"

AGM le 22/04 dans l'après-midi : Visite du musée de la Préhistoire et Géologie, Jean Halleman à Sciez-sur-Léman.

Mai

AGM le 14/05 à 10h : Conférence sur la symbolique funéraire – Printemps des cimetières.

Saint Bruno le 21/05 de 9h à 12h : Balade de la Saint Bruno.

L'Abeille : Conférence « Les Abeilles sauvages », plantation de haies arbustives avec l'Envirothèque.

AGM le 27/05 dans l'après-midi : Visite de la Chartreuse de Mélan à Taninges, de la chapelle Flérier et présentations géologiques des environs.

Juin

L'Abeille le 03/06 le matin : Visite de la savonnerie artisanale à Marin.

L'Abeille le 03/06 l'après-midi : Visite du jardin des 5 sens à Yvoire.

EMDC du 07/06 au 10/06 : Auditions de fin d'année à la Conciergerie.

EMDC le 21/06 : Participation à la fête de la musique à Contamine centre.

APE le 23/06 : Fête de l'école sur l'esplanade de Villy.

AGM le 23/06 sur la journée : Voyage dans le Valais en Suisse – Münster (Goms) et Glaciers du Rhône (route du col de la Furka).

Vie-Tamine le 30/06 : Ciné concert sur l'esplanade de Villy.

Juillet

Mairie le 15/07 : Grande Fête du Château sur l'Esplanade.

Août

Bon repos à tous !

Septembre

La Mairie le 02/09 : Forum des associations devant la salle polyvalente.

AGM le 17/09 à 10h : Visite de l'Eglise Sainte-Foy à Contamine-sur-Arve et de l'Eglise Saint-François-de-Sales de Faucigny.

APE le 22/09 : Assemblée Générale.

AGM le 23/09 dans l'après-midi : Balade sur les berges de l'Arve.

Vie-Tamine le 24/09 : Course de « caisses à savon » route du château.

Octobre

La Saint Bruno le 01/10 de 9h à 18h : Fête du village.

Hypophosphatasie le 08/10 : Bourse'Hypo vêtements et accessoires enfants.

La Mairie, le CMJ et l'Abeille le 14/10 de 9 h à 11 h : ramassage des déchets, « Nettoyons la nature ».

Le Club des Aînés le 22/10 : Repas dansant « choucroute ».

AGM : Participation au Forum des Marmottes (Cran-Gevrier).

Novembre

Mairie le 10 ou 11/11 : Cérémonie de l'Armistice devant la Mairie.

Saint Bruno le 24/11 à 19h : Repas des bénévoles à la salle polyvalente.

Décembre

APE le 03/12 : Marché de Noël à la salle polyvalente.

La Conciergerie le 03/12 : Lecture de contes et ateliers de Noël pour les enfants.

La placette en fête le 08/12 : le marché de Noël des commerçants.

EN PROJETS, À SUIVRE...

L'ABEILLE

►►► Février/Mars : formation pour la taille des arbres fruitiers : association les Croqueurs de pommes.

APE

►►► Fin octobre, début novembre : Halloween.

AGM

►►► En été : Visite contée de l'Eglise Sainte-Foy de Contamine-sur-Arve pour les enfants.



Gâteau des Aravis

Excellent avec de la confiture de mirabelles et du thé, un peu sec pour déguster seul.

Manier bien 2 jaunes d'oeufs, 1 noix de beurre, 3 cuillères de sucre semoule, 6 cuillères de farine, 2 cuillères de lait, 2 blancs battus en neige, 1/2 sachet de levure.

Parfumer à votre convenance avec du citron ou vanille... Beurrer et garnir le moule.

Cuire 1/2 heure.

Gâteau de Savoie

A réaliser en famille avec ses grands-mères.

Pour 4 à 5 personnes : 100 grammes de farine, 100 grammes de fécule de pomme de terre, 1 verre de sucre, 1/2 sachet de sucre vanillé, 6 oeufs bien frais, sel fin.

Séparer les blancs des jaunes, battre les jaunes avec le sucre, ajouter le sucre vanillé, sel, farine et fécule. Travailler vigoureusement.

Dans un autre récipient, battre les blancs en neige ferme, puis mélanger le tout à la spatule délicatement, sans briser les blancs.

Verser dans un moule beurré et saupoudrer de sucre semoule.

Cuire 1/2 heure à feu ni trop vif ni trop doux.

BONNE DÉGUSTATION !

Petite histoire : Le château de Villy

L'histoire du château remonte au 11ème siècle. A l'origine, ce n'était qu'une tour dont la hauteur correspondait aux deux tiers de la tour actuelle. Elle aurait été édifiée en 1084 par Guy de Faucigny, alors évêque de Genève, qui avait donné l'année précédente l'église de Contamine à l'abbaye de Cluny pour y fonder le prieuré.

Sa situation à flanc de coteau, telle une sentinelle, était idéale pour surveiller la route de Genève à Bonneville.



Le Château fin 19^e siècle avant rénovation par E. Périllat

Du 11ème au 18ème siècle, les nobles du château de Villy

Le château est inféodé à la famille de Faucigny puis à une date inconnue à la famille des seigneurs de Villy ou de Villier. Il change de propriétaire en 1397 quand Jeannette de Villy apporte en dot, à son mari Jean Vidomne de Chaumont, le domaine de Villy. Ce dernier fait ajouter un bâtiment d'un seul étage accolé à la tour.

Parmi leurs descendants qui hériteront de cette demeure, il faut signaler à la fin du 16ème siècle Jean Claude Vidomne de Charmois, un seigneur de la branche cadette de la famille Vidomne de Chaumont. Il est un personnage important apparenté à de nombreuses familles de la noblesse savoyarde. Il fait entre autres partie de la suite du duc de Genevois-Nemours qui séjourne souvent à Paris. C'est ainsi qu'il rencontre Louise du Chastel, demoiselle d'honneur de Catherine de Clèves, duchesse de Guise et belle-sœur du duc de Nemours, qu'il épouse en 1600. Celle-ci prendra François de Sales, un cousin de son mari, comme guide spirituel. Leur correspondance est à l'origine du best-seller de l'époque, « Introduction à la vie dévote ». Dans cet ouvrage, L. de Charmois apparaît sous le nom de Philothée (du grec philos : aimer et theos : dieu), un nom épïcène. Elle meurt à

Contamine en 1645 et son corps est inhumé aux côtés de son mari, décédé en 1619, dans l'église Saint-François d'Annecy.

Outre ses visites pastorales, F. de Sales est venu fréquemment rendre visite à sa cousine par alliance au château de Villy et il aurait dit plusieurs fois la messe dans la petite chapelle à l'intérieur de la tour.

Catherine de Charmois, petite fille de la Philothée, épouse en secondes noces Victor-Amé de Mareschal Duyn de la Val d'Isère. Leur fils Henri reçoit le domaine de Villy. Mais leur fille Christine épouse en 1678 Joseph, marquis de Sales et petit-neveu de François de Sales, qui rachète à son beau-frère la seigneurie de Villy. Le château devient ainsi propriété de la famille de Sales.

En 1721, François de Sales, l'un des fils de Christine et Joseph, hérite de Villy et fait construire la partie sud-ouest sur les mesures de la maison édifiée au 14ème siècle. A sa mort en 1769, son deuxième fils, Paul François de Sales, sera le dernier héritier du domaine de Villy. En effet, il vend le château en 1791 à Claude-François Vuy. Il ne touchera qu'une partie de la somme, le surplus sera versé plus tard à la nation.

19ème siècle, les notables du château de Villy

Claude François Vuy, un médecin et commissaire d'extentes, issu d'une famille originaire de Taninges, est né à Thônex et habite Bonneville lorsqu'il devient le nouveau propriétaire du château. Quand la Savoie est réunie à la France, il est le premier maire de Contamine en 1793 et le reste jusqu'à son décès en 1813 au château de Villy. Il fera exécuter des réparations importantes.

En 1822, le domaine devient la propriété de François Auguste Châtrier, né à Contamine en 1774 et issu d'une lignée de notaires et châtelains de Saint-Jean-de-Tholome. Après avoir mené une carrière militaire, il s'installe à Chêne-Thônex où il exerce le métier de notaire. Il est maire de cette commune entre 1808 et 1814, puis Conseiller d'Etat en 1817 et enfin Président de la Cour suprême jusqu'à sa mort en 1841. Ainsi successivement il est sarde, français puis genevois. Des membres de sa famille avaient habité le château pendant plusieurs générations en tant que régisseurs des seigneurs. Stéphanie sa fille, épouse en 1843 Joseph François Jacquier-Châtrier. Celui-ci avocat, officier de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, député au Parlement Sarde, joue un rôle politique important dans le Faucigny. On lui doit notamment, l'idée de la grande zone franche. Il décède en 1876 à Contamine. Sa famille reste propriétaire du domaine jusqu'en 1896.

1896 - 1936, la vie de château à Villy



Emile Périllat, vers 1926.

Emile Maxime Périllat, né à Contamine en 1852, est « monté » à Paris avec un modeste viatique lui permettant tout juste de payer son billet de train. Embauché au « Bon Marché », l'un des premiers grands magasins parisiens, il gravit très vite les échelons pour en devenir administrateur. Il se marie en 1880 avec Apolline Jeanne Marie Gaudumet, corsetière dans

le grand magasin. Après avoir fait fortune et nostalgique de son pays natal, il acquiert en 1896 le château de Villy avec ses terres et dépendances.

Le bâtiment est en mauvais état et E. Périllat entreprend de grands travaux pour lui donner l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. La tour est rehaussée d'un tiers et surmontée de mâchicoulis et de meurtrières qui lui donnent un aspect médiéval. Le logis est surélevé d'un étage. Les façades sont refaites et embellies de larges fenêtres à meneaux. Il ajoute la terrasse, le perron et la tourelle ronde adossée à la tour. Des lucarnes sont construites dans les toitures qui se terminent par une crête. L'intérieur est aménagé somptueusement. La chambre d'A. Périllat semble être une reproduction de la chambre de la reine Marie-Antoinette au Petit Trianon. Deux constructions sont adjointes, une conciergerie et une ferme.

E. Périllat décède à Paris en 1928. Madame A. Périllat vend le domaine en 1936 à Marie-Thérèse Bailly, veuve de Charles Strittmatter.



La salle à manger en 1933

1936 – 1993, les derniers propriétaires de Villy avant l'acquisition par la commune

Madame M.-T. Strittmatter-Bailly et sa famille habitent le château jusqu'en 1954, date à laquelle elle le vend avec le parc attenant à la ville de Villefranche-sur-Saône. Il est alors utilisé comme centre de vacances et des pièces sont supprimées pour faire place à un grand escalier menant aux étages. Une entrée est créée sur la façade orientale.

En 1988, le château et le parc sont revendus à deux sociétés privées avec pour projet un aménagement hôtelier, des résidences et un ensemble pavillonnaire.

Mais la commune s'oppose à ces réalisations et après une action en justice contre les nouveaux acquéreurs, elle devient propriétaire du château et du parc en 1993.



Entrée du château, début 20^e siècle

Source principale : Collectif. 2015. Contamine-sur-Arve, Art – Histoire – Emotions. Les Amis de la Grande Maison et J. Croset (eds), ISBN 978-2-7466-8323-5, 456 p.

*" Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants "*

Antoine de Saint-Exupéry

INFORMATIONS & NUMÉROS UTILES

MAIRIE

11 impasse des Croses - 74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
Tél. 04 50 03 60 17 - Site : www.contamine-sur-arve.fr
Courriel : accueil@contamine-sur-arve.fr

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h/13h30-17h
Mardi : 13h30-17h

BIBLIOTHÈQUE

La Conciergerie, 234 route du Château
Mardi : 16h-18h - Vendredi : 16h-18h30
3^e samedi de chaque mois : 10h-12h

URBANISME

Mercredi : 9h-12h
Vendredi : 13h30-17h

DÉCHETTERIE

Lundi, mercredi et samedi
9h-12h/13h30-18h (de novembre à mars)
9h-12h/13h30-19h (d'avril à octobre)

CCAS : 04 50 03 60 17

CCFG : 04 50 97 51 58 - Site : www.ccfg.fr

GROUPE SCOLAIRE DU CHÂTEAU DE VILLY
Tél. 04 50 03 61 55

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 04 50 25 22 22

POMPIERS : 18

EDF Dépannage : 24/24 - Tél. 09 726 750 74

GRDF urgences gaz : 0 810 47 33 33

RÉGIE DES EAUX FAUCIGNY GLIÈRES

Tél. 04 50 97 20 57 - Courriel : courrier@refg.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE

Tél. 04 50 03 62 01

Site : epl.contamine.educagri.fr

Courriel : epl.contamine@educagri

EID DÉMOUSTICATION BORD D'ARVE

Base locale Chindrieux

Tél. 04 79 54 21 58 - Site web : www.eid-rhonealpes.com

Email : contact@eid-rhonealpes.com